Infor LN Finances - Guide de l'utilisateur - Immobilisations

© Copyright 2017 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci- joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (“Objectif”).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	tffamug (U9630)
Release	10.5 (10.5)
Publié le	20 décembre 2017

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Introduction....11

Définition des paramètres....11

Configuration de Immobilisations....12

Conditions préalables pour la configuration de Immobilisations....13

Paramètres de l'interface du compte général....13

Chapitre 2 Concepts FAM....15

Utilisation des immobilisations....15

Statut des immobilisations....15

Immobilisations et livres associés....16

Utilisation des livres....17

Livres commerciaux....18

Livres fiscaux....18

Livres comptables....18

Utilisation du système Economic Recapture....19

Livres spéciaux....19

Livres Financial (Etats-Unis)....20

Statuts du livre d'immobilisation....20

Utilisation des catégories d'immobilisations....21

Segments d'emplacement....21

Classe d'immo....22

Types de propriétés....22

Groupes d'immobilisations....23

Répartitions du livre d'immobilisation....24

Définition des fréquences d'amortissement....24

Utilisation des livres par défaut....24

Immobilisations par code Activité....25

Paramétrage des livres pour les transferts....25

Amortissement des immobilisations....25
Utilisation des comptes par groupe/millésime....26
Codes Motif....26

Chapitre 3 Immobilisations....27
Configuration des écritures d'immobilisations....27
To dispose a fixed asset....28
Capitalisation des immobilisations....29
Retrait de l'activation d'immobilisations....30
Ajustement de l'immobilisation....31
Amortissement des immobilisations....32
Suspension de l'amortissement....33
Amortissement accéléré....33
Réajustement de l'amortissement des immobilisations....34
Cession d'immobilisations....34
Achat d'une immobilisation....35
Enregistrement d'une immobilisation....36
Enregistrement d'une facture fournisseur d'achat direct....36
Enregistrement d'une facture fournisseur associée à une commande....36
Transfert des immobilisations....37
Restrictions concernant l'ajustement des immobilisations....38
Utilisation de la réévaluation des immobilisations....38
Ajout de livres aux immobilisations....39
Annulation de la cession d'immobilisation....39
Annulation de la cession d'un livre d'immobilisation....40

Chapitre 4 Livres d'immobilisation....41
Utilisation des écritures des livres d'immobilisation....41
Ajustement des livres d'immobilisation....42
Amortissement des livres d'immobilisation....42
Livres d'immobilisation de cession....43
Réajustement de l'amortissement pour les livres d'immobilisation....44

Chapitre 5 Amortissement....45
Utilisation des fréquences d'amortissement....45
Calcul de l'amortissement....46
Calculs et conventions au prorata....47
Utilisation des méthodes d'amortissement....51
Amort. basé sur le facteur de garantie....54
Calcul de la durée de vie de l'amortissement....55
Calcul de l'amortissement variable....58
Calcul de l'amortissement MACRS....59
Calcul de l'amortissement par table MACRS....60
Utilisation de la méthode ACRS....63
Calcul de l'amortissement ACRS....63
Calcul de l'amortissement dégressif....64
Amortissement dégressif à taux double....65
Amortissement dégressif à 150 %....66
Calcul de l'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire....67
Calcul de l'amortissement SOFTY avec passage à la méthode linéaire....69
Calcul de l'amortissement par la formule ALT MACRS....70
Utilisation de l'amortissement par annuité....71
Calcul de l'amortissement par annuité....72
Utilisation de l'amortissement sur la première période....73
Suspension de l'amortissement....73
Suspension globale de l'amortissement....73
Annulation de la suspension d'amortissement....74
Amortissement accéléré....75
Annulation de l'amortissement accéléré....76
Contrepassation d'amortissement....76

Chapitre 6 Journaux....79
Journaux d'activation....79
Journaux d'ajustement....79

Journaux d'amortissement....80
Journaux de cession....81
Journaux de transfert....81
Journaux intersociétés....82

Chapitre 7 Gestion de masse des immobilisations....83
Utilisation des mouvements de masse....83
Ajustement de masse des immobilisations....83
Ajustement de masse des livres d'immobilisation....84
Amortissement de masse des immobilisations....85
Réajustement de masse des amortissements....86
Cession de masse des immobilisations....86

Chapitre 8 Comptes par groupe/millésime....89
Utilisation des écritures de comptes par groupe/millésime....89
Ajustement des comptes par groupe/millésime....89
Amortissement des comptes par groupe/millésime....90
Réajustement des comptes par groupe/millésime....91
Cession de comptes par groupe/millésime....91
Transfert des comptes par groupe/millésime....92

Chapitre 9 Traitement périodique....93
Utilisation de la clôture de période....93
Utilisation de la purge de l'historique....94
Règles de conservation de l'historique....94

Chapitre 10 Assurance....97
Assurance....97

Chapitre 11 Données complémentaires....99
Données complémentaires....99

Chapitre 12 Gestion des immobilisations et autres modules....101
Liens avec les autres modules....101

Annexe A Etats.....103
Etats standard sur les immobilisations.....103
Etats de registre.....105
Etats de traitement périodiques.....106
Etats de consultation.....107

Annexe B Glossaire.....109

A propos de ce document

Ce guide de référence décrit comment configurer et utiliser les immobilisations de votre société.

Connaissances requises

Il vous sera plus facile de comprendre ce document si vous avez des connaissances de base sur la fonctionnalité des différentes applications logistiques d'Infor LN.

Sommaire du document

Ce document contient les chapitres et annexes suivants :

1. **Introduction**
   Vue générale du module Immobilisations et des procédures de configuration des données de base.
2. **Concepts FAM**
   Ce chapitre répertorie les concepts FAM les plus souvent utilisés.
3. **Immobilisations**
   Ce chapitre décrit le processus qui permet de créer, capitaliser, ajuster et céder des immobilisations.
4. **Livres d'immobilisation**
   Ce chapitre explique la fonction des livres d'immobilisation.
5. **Amortissement**
   Ce chapitre décrit les différentes méthodes de calcul de l'amortissement.
6. **Journaux**
   Ce chapitre décrit les différents journaux liés à la gestion des immobilisations.
7. **Gestion de masse des immobilisations**
   Ce chapitre explique en détail la gestion de masse des immobilisations.
8. **Comptes par groupe/millésime**
   Ce chapitre fournit des informations sur les comptes par groupe/millésime.
9. **Traitement des périodes**
   Ce chapitre explique comment traiter la clôture de période dans le module Immobilisations.
10. **Assurance**
    Ce chapitre décrit le processus qui permet de gérer l'assurance des immobilisations.
11. **Données complémentaires**
    Ce chapitre décrit en détail les informations complémentaires des immobilisations.
12. **Gestion des immobilisations et autres modules**
    Ce chapitre décrit les liens entre le module Gestion des immobilisations avec les autres modules.
13. **Glossaire**
    Définitions des termes et des concepts utilisés dans ce document.

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com .

Référencez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacter Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Chapitre 1
Introduction

1

Le module Immobilisations permet de gérer les immobilisation de votre société. Infor LN vous permet de saisir et de suivre les données concernant la propriété, l'usine et l'équipement utilisé par votre organisation. Vous pouvez activer des immobilisations, les amortir dans plusieurs livres, les transférer dans ou entre les sociétés et les céder une fois que leur cycle de vie est arrivé à sa fin. Vous avez la possibilité de gérer des périodes entières et des années d'historique de données d'immobilisation, et ce jusqu'à la clôture de la période.

Grâce à la traçabilité des données, vous pouvez remonter jusqu'au document original en lançant des requêtes au niveau des produits et dans l'ensemble des sous-systèmes. Vous pouvez également tirer parti des fonctions de reporting offertes par le module.

Une immobilisation est liée à un groupe, une catégorie et jusqu'à huit emplacements hiérarchiques. Il vous est par ailleurs possible de gérer les immobilisations par quantité ou par pourcentage.

Une immobilisation peut être affectée à un nombre indéfini de livres ; elle peut donc couvrir plusieurs domaines de l'économie, par exemple des durée de vie, des valeurs, des méthodes d'amortissement ou encore des pourcentages d'amortissement. Les résultats de l'amortissement financier et de la réévaluation sont imputés dans le module Comptabilité générale.

Pour gérer l'achat et la vente d'immobilisations, utilisez les modules suivants :

- Comptabilité générale
- Comptabilité fournisseurs
- Comptes clients
- Avancement du projet dans Projet
- Facturation

Définition des paramètres

Avant d'utiliser le module Immobilisations, vous devez définir ses données et les intégrer dans Comptabilité générale.

Configuration de Immobilisations

Configuration de Immobilisations:

1. **Livres**
   Dans la session Livres (tffam6500m000), ajoutez les livres.
2. **Types de propriétés**
   Dans la session Types de propriétés (tffam7180m000), définissez les types de propriétés requis.
3. **Groupes d'immobilisations**
   Dans la session Groupes d'immobilisations (tffam4500m000), définissez les groupes d'immobilisations.
4. **Fréquences d'amortissement**
   Dans la session Fréquences d'amortissement (tffam7100m000), ajoutez les fréquences d'amortissement.
5. **Méthodes d'amortissement**
   Dans la session Méthodes d'amortissement (tffam7510m000), vous pouvez définir les méthodes d'amortissement.
6. **Définition des paramètres FAM**
   Dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000), définissez les paramètres FAM.
   Définissez les valeurs par défaut des éléments suivants :
   - Détail de l'écriture
   - Fréquences d'amortissement et informations
   - Types de taux de change
   - Livres
   - Catégorie
   - Durée de conservation de l'historique en années et périodes
7. Dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000) du menu Vues, Actions ou Références, sélectionnez l'option **Livres par défaut** pour lancer la session Livres par défaut (tffam0510m000) qui permet de définir les livres par défaut. Ces livres sont utilisés par la session Immobilisations (tffam1500m000) pour générer des livres d'immobilisations.
8. **Catégories**
   Dans la session Catégories (tffam2500m000), ajoutez les catégories.
9. **Emplac.**
   Dans la session Segments d'emplacement (tffam5510m000), définissez les emplacements requis.
10. **Classes d'immobilisations**
    Dans la session Classe d'immobilisations (tffam1135m000), sélectionnez la valeur de durée de vie de l'immobilisation. Vous pouvez définir une seule valeur ou une plage de valeurs.
11. **Comptes par groupe/millésime**
    Dans la session Compte par groupe/millésime (tffam7170s000), ajoutez de nouveaux comptes par groupe/millésime.

12. **Motifs**
    Dans la session Motifs (tffam6550m000), définissez des codes Motif pour les écritures FAM telles qu'ajustements, cessions, transferts et désactivations.
13. **Intégrations**
    Dans la session Schémas d'intégration (tfgld4573m000), définissez le schéma d'intégration pour lier les écritures d'immobilisation au module Comptabilité générale.

Conditions préalables pour la configuration de Immobilisations

Avant d'aborder la définition des paramètres dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000), effectuez les tâches suivantes :

- Dans la session de détails Composants logiciel implémentés (tccom0100s000) de la session Composants logiciel implémentés (tccom0500m000), cochez la case Finances.
- Dans la session Plan comptable (tfgld0508m000), ajoutez les comptes généraux dans lesquels les écritures d'immobilisations sont imputées.
- Dans le champ **Intégration d'immobilisations** de la session Plan comptable (tfgld0508m000), sélectionnez l'une des options suivantes. Ces types de comptes généraux sont liés au module Immobilisations et sont utilisés comme comptes provisoires pour les écritures spécifiques.
  - **Investissement**
  - **Coûts de maintenance**
  - **Cession**
- Dans la session Journaux (tfgld0511m000), ajoutez les journaux correspondant aux différentes écritures d'immobilisation. La **Catégorie de journaux** doit être **Opérations diverses** et le **Mode màj historique** doit être **Traitement par lot**.
- Dans la session Types de taux de change (tcmcs0140m000), ajoutez les types de taux de change s'ils sont différents pour FAM.

Paramètres de l'interface du compte général

Les paramètres de l'interface de livre indiquent comment les journaux sont créés dans Infor LN pour les données d'immobilisation de chaque société.

Dans la session Paramètres FAM (tffam0500m000), vous pouvez définir les paramètres d'imputation suivants :

- **Comment. pour chaque ligne de répart.**
  Ce paramètre active le champ **Référence** dans la session Répartitions d'immobilisations (tffam1520m000):
  - Si cette case est cochée, les champs **Commentaire** sont affichés dans les lignes de répartition pour les immobilisations. Les données saisies dans ce champ sont envoyées avec les journaux d'immobilisation qui sont imputés dans la Comptabilité générale.

- Si cette case n'est pas cochée, le champ **Commentaire** n'est pas disponible dans les lignes de répartition pour les immobilisations.

- **Autoriser la suppression des écritures**
  Ce paramètre contrôle l'option permettant de supprimer l'imputation de Comptabilité générale des écritures FAM :
  - Si cette case est cochée, vous pouvez supprimer des écritures durant un processus tel que l'amortissement, l'ajustement ou la cession. Cela peut être utile pendant la configuration du module Immobilisations.
  - Si cette case n'est pas cochée, vous ne pouvez pas supprimer les écritures.

Chapitre 2
Concepts FAM

2

Le module Immobilisations fait fréquemment appel aux concepts suivants :

Utilisation des immobilisations

Les immobilisations incluent les biens, les bâtiments et l'équipement qui sont censés réduire les coûts de la société ou augmenter ses bénéfices. Dans le module Immobilisations, enregistrez les données relatives aux immobilisations appartenant à votre société. Cette opération permet d'assurer le suivi des immobilisations utilisées par votre société et d'enregistrer les écritures des immobilisations.

Attribuez un ou plusieurs livre(s) à une immobilisation. Un livre détermine les modalités d'amortissement d'une immobilisation et enregistre toutes ses données d'écriture. Lorsque vous associez un livre à une immobilisation, vous créez une relation entre l'immobilisation et ce livre, appelée livre d'immobilisation.

Une fois que vous avez saisi les immobilisations, vous pouvez enregistrer leurs écritures. Les écritures vous permettent d'activer une immobilisation en vue d'amortir son coût d'acquisition/de production, d'ajuster les immobilisations activées que vous ne pouvez plus modifier directement manuellement, de céder (en partie) une immobilisation qui ne vous appartient plus ou de transférer une immobilisation vers un autre emplacement.

Statut des immobilisations

Dans Immobilisations, une immobilisation passe par divers statuts. Le statut de l'immobilisation détermine les actions que vous pouvez effectuer sur celle-ci. Pour afficher celui de chaque immobilisation, utilisez la session Immobilisations (tffam1500m000).

Les statuts disponibles sont les suivants :

- **Enregistré**
  Les données relatives à l'immobilisation ont été saisies dans Infor LN, mais l'immobilisation n'a pas encore été activée et n'est pas en cours d'amortissement.

Dans la majorité des cas, vous pouvez modifier ou supprimer les immobilisations saisies. Vous ne pouvez pas supprimer manuellement les immobilisations si elles proviennent d'une écriture d'investissement dans le module Comptabilité fournisseurs ou Comptabilité générale ou si la valeur actuelle et/ou la quantité courante sont supérieures à zéro.

- **Acquis / activé**
  L'immobilisation a été saisie et activée, et l'amortissement est possible.

  Vous ne pouvez ni supprimer, ni modifier une immobilisation activée, mais vous pouvez passer des écritures la concernant. Par exemple, vous pouvez créer une écriture d'ajustement pour modifier ses données ou une écriture de cession pour lancer le processus de sa suppression de Infor LN.

- **Cédé**
  L'immobilisation en cours d'amortissement a été vendue, transférée, donnée ou cédée, et peut être purgée.

  Une immobilisation cédée ne peut faire l'objet d'aucune modification et d'aucune écriture.

- **Retiré**
  L'immobilisation en cours d'amortissement a été retirée.

  Une fois retirée, l'immobilisation peut encore avoir des transactions imputées au module Comptabilité générale. La désactivation de l'immobilisation permet de modifier certaines données avant de l'activer à nouveau. Cependant, vous pouvez également utiliser le statut **Retiré** pour archiver ou supprimer des immobilisations à l'aide de la session Archivage/suppression des immobilisations cédées (tffam8208m000). Vous pouvez ainsi supprimer des immobilisations sans les céder, ce qui empêche les écritures de cession pour ces immobilisations. Vous pouvez toujours modifier le statut de **Retiré** à **Enregistré**.

Immobilisations et livres associés

Lorsque vous créez une immobilisation, un ou plusieurs livre(s) lui est/sont attribué(s). Immobilisations utilise les informations de chaque livre pour déterminer le mode d'amortissement d'une immobilisation et pour enregistrer les données d'écriture de l'immobilisation. Chaque livre attribué à une immobilisation peut contenir des données différentes sur cette immobilisation et cette dernière peut être amortie différemment dans chaque livre.

Infor LN attribue un groupe de livres par défaut à chaque nouvelle immobilisation créée dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000). Si le livre n'est pas obligatoire, vous avez la possibilité de supprimer l'association au livre par défaut. Vous pouvez ajouter une association à un livre autre qu'un livre par défaut.

Dans chaque société, les immobilisations doivent être liées à un livre de type Financial (Etats-Unis) ou Commercial défini comme livre d'imputation Comptabilité générale par défaut dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000). Le livre d'imputation par défaut est le livre principal à partir duquel Infor LN extrait les données relatives aux immobilisations lorsque vous envoyez des écritures vers le module Comptabilité générale. Vous ne pouvez ni supprimer, ni modifier le livre d'imputation par défaut d'une immobilisation.

Remarque

Si une immobilisation se trouve dans un compte par groupe/millésime, elle doit être associée au livre ADR.

Utilisation des livres

Les livres servent à enregistrer l'amortissement et d'autres données d'écriture concernant les immobilisations de votre société. Lorsque vous saisissez une immobilisation dans Infor LN, vous lui affectez un ou plusieurs livres. Vous devez définir les livres avant de définir la session Paramètres FAM (tffam0100s000) pour votre société.

Pour chaque livre créé, précisez si les immobilisations associées au livre seront amorties ou non. Une immobilisation peut être amortie différemment dans des livres différents ou ne pas être amortie du tout dans un livre. Spécifiez également le type du livre. Plusieurs types de livres sont à votre disposition.

Les types de livres suivants sont utilisés aux Etats-Unis :

- **Financier**
  Permet d'enregistrer des données qui ne sont pas soumises aux réglementations de la déclaration fiscale, telles que des données de Comptabilité générale.
- **Federal Tax (Etats-Unis)**
  Permet d'enregistrer les données soumises aux réglementations relatives aux déclarations fiscales fédérales, telles que les ACE ou les AMT. Pour chaque livre de type Federal Tax (Etats-Unis), vous pouvez également préciser si le livre enregistre les données de reporting AMT ou de déclaration fiscale ACE.
- **Other Tax (Etats-Unis)**
  Permet d'enregistrer des données soumises aux réglementations relatives aux déclarations fiscales autres que les réglementations fédérales, telles que les impôts d'Etat ou le remplacement d'assurance.

Les types de livres suivants sont utilisés dans les pays autres que les Etats-Unis :

- **Commercial**
  Permet d'enregistrer des données qui ne sont pas soumises aux réglementations de la déclaration fiscale, telles que des données de Comptabilité générale.
- **Comptable**
  Utilisé pour des méthodes d'amortissement spécifiques aux exigences européennes, comme par exemple la méthode de l'**Annuité**.
- **Spécial**
  Utilisé pour les méthodes d'amortissement spécifiques (amortissement personnalisé ou dérogatoire) à imputer. Le paramètre **Spécial** complète l'amortissement **Commercial** ou **Statutaire**.
- **Statutaire**
  Permet de consigner l'amortissement aux fins de déclaration fiscale pour les livres de type **Comptable**, **Commercial** et **Spécial**.

Livres commerciaux

Le livre **Commercial** est le livre Financial standard destiné aux pays autres que les Etats-Unis. Il permet d'imputer des écritures dans la Comptabilité générale ou de prélever d'autres valeurs utilisées pour le reporting financier. Ce livre peut être défini comme livre d'imputation et l'imputation supplémentaire est autorisée. Il est ainsi possible de procéder à l'imputation supplémentaire d'un montant fixe et/ou d'une méthode.

Les livres commerciaux ne possèdent pas de sous-type. Si la déduction prévue par l'IRS Article 179 est saisie, ils l'utilisent pour calculer l'amortissement. La méthode d'amortissement par **Annuité** et le système **Economic Recapture (Etats-Unis)** ne sont pas autorisés pour ce type de livre. L'imputation est effectuée dans le compte de dotations aux amortissements comme un débit et dans le compte d'amortissement cumulé comme un crédit.

Livres fiscaux

Le livre **Statutaire** est un registre fiscal destiné aux pays autres que les Etats-Unis. Il permet de consigner l'amortissement pour la déclaration fiscale. Ce livre ne peut pas être défini comme livre d'imputation, mais l'imputation supplémentaire est autorisée. Il est ainsi possible de procéder à l'imputation supplémentaire d'un montant et/ou d'une méthode **Fixe**.

Les livres statutaires ne possèdent pas de sous-type. Si la déduction prévue par l'IRS Article 179 est saisie, ils l'utilisent pour calculer l'amortissement. La méthode d'amortissement par **Annuité** et le système **Economic Recapture (Etats-Unis)** ne sont pas autorisés pour ce type de livre. Il utilise un compte de type fiscal dans les **Schémas d'intégration** afin de déterminer les comptes de débit et de crédit pour l'imputation.

Livres comptables

Le livre **Comptable** autorise des méthodes d'amortissement spécifiques aux exigences européennes. Ce livre ne peut devenir le livre d'imputation dans la session Paramètres FAM (tffam0500m000). Vous pouvez sélectionner une case dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000) pour permettre l'imputation. L'imputation supplémentaire étant autorisée, il est possible de procéder à l'imputation supplémentaire d'un montant fixe et/ou d'une méthode. Les montants du système Economic Recapture (Etats-Unis) et de l'imputation supplémentaire seront toujours imputés.

Les livres comptables ne possèdent pas de sous-type et si la déduction prévue par l'IRS Article 179 est saisie, ils l'utilisent pour calculer l'amortissement. Le système **Economic Recapture (Etats-Unis)** n'est autorisé que pour ce livre. **Economic Recapture (Etats-Unis)** impute indéfiniment le total de l'amortissement et de l'imputation supplémentaire dans les comptes Economic Recapture. Ce type de livre utilise un compte de type comptable dans le schéma d'intégration afin de déterminer les comptes

de débit et de crédit pour l'imputation. La méthode d'amortissement par **Annuité** n'est autorisée que pour ce type de livre. Il s'agit de l'amortissement principal basé sur un taux d'intérêt.

Utilisation du système Economic Recapture

Le système Economic Recapture (Etats-Unis) est accessible pour les livres comptables. Si la case du système Economic Recapture est cochée et que l'immobilisation est totalement amortie (ce qui signifie que sa valeur nette comptable est nulle), l'amortissement se poursuit. L'amortissement est imputé dans un compte Economic Recapture au lieu d'être imputé dans un compte de dotations aux amortissements ou un compte d'amortissement comptable.

Le système Economic Recapture utilise toujours la méthode linéaire en se basant sur la durée de vie du livre d'immobilisation et sur le coût de l'immobilisation au moment où le livre a été totalement amorti. L'amortissement se poursuit jusqu'à ce que vous désélectionniez la case Economic Recapture ou jusqu'à ce que l'immobilisation soit transférée ou cédée. Le système Economic Recapture n'incrémente pas l'amortissement du livre d'immobilisation cumulé sur la durée de vie restante ou sur l'exercice.

La durée de vie restante apparaissant dans le livre d'immobilisation est toujours nulle lorsque le système Economic Recapture est utilisé. La dernière date d'amortissement est mise à jour au fur et à mesure que le système Economic Recapture avance dans ses calculs. Ceci vous permet de déterminer la date jusqu'à laquelle le système Economic Recapture a été utilisé.

L'ajustement de l'amortissement peut annuler ou recalculer les calculs effectués sur le système Economic Recapture. Si la case de l'imputation supplémentaire est cochée pendant l'utilisation du système Economic Recapture, le montant de l'imputation périodique supplémentaire est ajouté au montant calculé par le système Economic Recapture et la somme est imputée dans le(s) compte(s) Economic Recapture. Si une méthode d'imputation supplémentaire est employée, elle est ignorée, car le système Economic Recapture se base toujours sur la méthode d'amortissement linéaire.

Livres spéciaux

Le livre de type **Spécial** (destiné aux pays autres que les Etats-Unis) autorise des méthodes d'amortissement spécifiques à imputer dans la comptabilité générale. Il complète l'amortissement **commercial** ou **statutaire**.

Vous ne pouvez pas employer ce livre comme livre d'imputation dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000), mais vous pouvez cocher une case dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000) pour activer l'imputation. L'imputation supplémentaire est autorisée. Il est ainsi possible de procéder à l'imputation supplémentaire d'un montant **fixe** et/ou d'une méthode.

Les livres **Spéciaux** ne possèdent pas de sous-classe. Si les déductions prévues par l'IRS Article 179 sont saisies, ils l'utilisent pour calculer l'amortissement. La méthode d'amortissement par **Annuité** et le système **Economic Recapture** ne sont pas autorisés pour ce type de livre. Ce livre utilise un compte

de type fiscal dans les **Schémas d'intégration** afin de déterminer les comptes de débit et de crédit pour l'imputation.

Livres Financial (Etats-Unis)

Le livre **Financier** permet d'enregistrer les données qui ne sont pas soumises aux réglementations relatives aux déclarations fiscales, telles que les données de comptabilité générale. Vous pouvez l'employer comme livre d'imputation, mais aucune imputation supplémentaire n'est autorisée.

Ce livre ne possède pas de sous-type et la déduction prévue par l'IRS Article 179 n'est pas autorisée. Le montant est imputé dans le compte de dotations aux amortissements comme un débit et dans le compte d'amortissement cumulé comme un crédit. **Amortissement par annuité** et **Economic Recapture (Etats-Unis)** ne sont pas autorisés pour ce livre.

Statuts du livre d'immobilisation

Infor LN utilise les informations de l'immobilisation et de ses livres associés pour déterminer de quelle manière une immobilisation s'amortit et pour enregistrer les données d'écriture de l'immobilisation. Lorsque vous réalisez l'écriture d'une immobilisation, vous pouvez sélectionner les livres vers lesquels la transaction sera effectuée ou effectuer la transaction sur tous les livres associés à l'immobilisation. Infor LN enregistre la valeur d'origine de chaque livre d'immobilisation et toutes les modifications éventuelles provenant de l'écriture.

Lors du traitement des immobilisations, les livres associés à ces immobilisations changent plusieurs fois de statut. Le statut des livres associés détermine les actions que vous pouvez effectuer sur l'immobilisation. Les statuts des livres d'immobilisation sont les suivants :

- **Saisi**: le livre a été associé à l'immobilisation, mais l'immobilisation n'a pas encore été activée. Infor LN n'a pas enregistré d'amortissement dans le livre sélectionné.
- **Acquis**: l'immobilisation à laquelle le livre est associé a été activée, mais elle n'est pas en cours d'amortissement. L'amortissement de l'immobilisation peut démarrer à tout moment dans le livre sélectionné.
- **En cours d'amortissement**: l'immobilisation cumule l'amortissement dans le livre sélectionné.
- **Totalement amorti**: l'immobilisation a été entièrement amortie dans le livre sélectionné.
- **Cédé**: l'immobilisation a été mise hors service dans le livre et n'est plus amortie. Aucune autre écriture relative à l'immobilisation ne peut être enregistrée dans ce livre.

Utilisation des catégories d'immobilisations

Les catégories (obligatoires pour la saisie d'une immobilisation) permettent de classer les immobilisations et fournissent les valeurs de saisie des données par défaut lors de la saisie de l'immobilisation. Lorsque vous créez une catégorie, vous indiquez les données d'amortissement par défaut telles que la durée de vie et la méthode d'amortissement par défaut. Les informations d'amortissement saisies dans une catégorie sont automatiquement appliquées à chaque livre associé à une immobilisation. Vous pouvez modifier certaines données par défaut si elles ne s'appliquent pas à une immobilisation spécifique ou à un livre associé à une immobilisation.

Exemple vous créez la catégorie ORDINATEURS pour tout l'équipement informatique utilisé dans les bureaux de votre société. Indiquez la méthode d'amortissement et le type de bien les plus fréquemment utilisés pour cette catégorie. Infor LN attribue ensuite ces données par défaut à toutes les immobilisations informatiques créées.

Lorsque vous ajoutez une immobilisation, vous lui affectez une catégorie prédéfinie. La catégorie fournit les données par défaut de chaque livre associé à une immobilisation. Affectez une sous-catégorie à la catégorie sélectionnée pour permettre un classement plus précis de l'immobilisation en vue du reporting et de la consultation.

Exemple un comptable de votre société saisit une immobilisation en vue d'enregistrer l'achat d'un séchoir utilisé pour produire du papier journal. Le comptable attribue à l'immobilisation la catégorie SECHOIRS et la sous-catégorie PAPIER JOURNAL. Si le comptable souhaite par la suite effectuer une consultation afin de déterminer l'amortissement total des séchoirs pour le papier journal, il peut sélectionner toutes les immobilisations possédant la catégorie Séchoirs et la sous-catégorie Papier journal.

Segments d'emplacement

Un emplacement désigne la position physique d'une immobilisation dans le module Immobilisations. Vous pouvez utiliser les emplacements lors de la saisie des immobilisations, du traitement des écritures d'immobilisation, de l'impression des états et des consultations.

Tous les emplacements partagent un format appelé « format d'emplacement ». Les segments du format d'emplacement contiennent des informations relatives à la position physique d'une immobilisation. L'ordre dans lequel les segments s'affichent est spécifié par le format d'emplacement. Ce format peut contenir jusqu'à huit segments.

Vous pouvez définir les segments d'emplacement dans la session Segments d'emplacement (tffam5510m000). Pour chaque segment d'emplacement, vous devez définir un ensemble de valeurs autorisées appelées codes Segment.

Un segment d'emplacement contient des codes Segment pour effectuer le suivi des informations relatives aux immobilisations d'une société. Lorsque vous saisissez des immobilisations dans Infor LN, vous sélectionnez un code Segment pour chaque segment dans le format d'emplacement.

Exemple vous pouvez configurer le segment d'emplacement PAYS et définir les codes Segment à l'aide de deux caractères pour chaque pays dans lequel votre société gère des immobilisations. Lorsque vous

saisissez une immobilisation pour les Pays-Bas, vous pouvez sélectionner le code Segment NE pour le segment PAYS.

Les codes et les valeurs par défaut des segments sont définis dans la session Segment d'emplacement et segment (tffam5100m000), et l'ordre du format d'emplacement est défini dans la session Définition du format d'emplacement (tffam5210m000). Exemple vous pouvez ajouter le segment d'emplacement BAT pour identifier le bâtiment dans lequel une immobilisation est installée. Vous définissez ensuite un code Segment pour chaque bâtiment spécifique de votre société.

Classe d'immo.

La session Classe d'immobilisations (tffam1135m000) permet de spécifier la durée de vie des immobilisations d'une classe. La durée de vie d'une immobilisation détermine sa période d'amortissement, sa méthode d'amortissement et sa convention. Cette durée peut être indiquée sous forme de valeur unique ou de plage de valeurs à partir de laquelle la durée de vie peut être sélectionnée.

Si vous sélectionnez ADR (Asset Depreciation Range (Etats-Unis)) comme type de compte, vous saisissez la durée de vie fiscale minimale, la durée de vie fiscale moyenne et la durée de vie fiscale maximale pour les comptes de groupe ADR. Si vous sélectionnez système accéléré de récupération des coûts modifiés (MACRS) comme type de compte, vous saisissez la durée d'amortissement alternative, la durée type d'utilisation et la durée de vie de la classe pour les comptes par groupe MACRS. Une classe d'immobilisations utilisée par un compte par millésime ou par un compte par groupe ne peut pas être modifiée.

Types de propriétés

Un type de propriété est une classification des immobilisations selon la réglementation des Etats-Unis en matière d'amortissement fiscal. Vous pouvez sélectionner un type de propriété pour chaque livre d'immobilisation. Le type de propriété spécifié est utilisé exclusivement à des fins d'information. Le type de propriété est requis si le livre est celui du compte par groupe/millésime et si l'immobilisation appartient à un tel compte. Le type de propriété doit être **Immobilier** ou **Mobilier** et il doit être identique au type du compte par groupe/millésime auquel l'immobilisation appartient.

Les types de propriété suivants sont disponibles :

- **Immobilier**: bien fixe.
- **Mobilier**: bien qui peut être déplacé.
- **Amortir**: réduction ou imputation systématique d'un compte (par exemple, un solde) sur un nombre donné de périodes. L'amortissement des immobilisations incorporelles est une forme d'amortissement. Il concerne certaines dépenses d'investissement, l'écart d'acquisition et d'autres immobilisations incorporelles. Ce type de propriété ne concerne ni les dépenses faisant l'objet d'une déduction courante pour les sociétés, ni les dépenses activées ou amorties.
- **Autres**

Le sous-type de propriété vous permet d'affiner la classification des types de propriété. Les sous-types sont utilisés pour les états de TVA. Les options disponibles sont les suivantes :

- **Biens immobiliers**
  - **Recensée IRS (Etats-Unis)**
  - **Conservation**
  - **Energie**
  - **Exploitations agricoles**
  - **Hébergement**
- **Biens mobiliers**
  Général
- **Amortir**
  - **Actif recensé par Article 179**
  - **Actif recensé par Article 169**
  - **Primes sur obligation**
  - **Acquisitions en leasing**
  - **R&D**
  - **Etablissement sté**
  - **Valeur d'acq. Org. sté**
  - **Valeur d'acq. Org. partenariat**
- **Public**
  Service public
- **Autres**
  Sans objet

Groupes d'immobilisations

Un groupe d'immobilisations est un élément de classification des immobilisations. Les groupes permettent de classer les immobilisations de votre société pour le reporting et la consultation. Vous pouvez réunir les immobilisations de plusieurs catégories dans un même groupe. Vous pouvez également saisir un groupe par défaut pour chaque catégorie. Il est impossible de supprimer un groupe d'immobilisations s'il est utilisé par une immobilisation ou affecté à une catégorie.

Les groupes d'immobilisations n'ont pas d'impact sur le traitement ; ils permettent la consultation et facilitent le reporting des données d'immobilisation de la société.

Vous devez saisir un code unique et une description pour chaque groupe. Vous pouvez définir des groupes et les affecter à une immobilisation lorsque vous le souhaitez. Exemple vous pouvez définir le groupe VEHIC pour tous les véhicules utilisés par votre société. Le groupe d'immobilisations peut également être utilisé pour l'intégration avec des comptes généraux et/ou des dimensions.

Répartitions du livre d'immobilisation

Lorsque vous ajoutez une immobilisation, vous enregistrez une ou plusieurs lignes de répartition pour cette immobilisation.

Les lignes de répartitions contiennent les données suivantes :

- la société associée à la ligne de répartition, (vous pouvez créer une écriture intersociété en affectant les lignes d'une immobilisation à une autre société,
- l'emplacement physique de l'immobilisation,
- Quantité ou pourcentage de l'immobilisation répartie à l'emplacement indiqué.
- Source des informations relatives au compte de l'immobilisation, par **Schéma d'écritures** ou par **Schéma d'intégration**.

Valeurs par défaut des données d'emplacement correspondant aux codes spécifiés dans la session Segment d'emplacement et segment (tffam5100m000). Vous pouvez accepter ces valeurs par défaut ou sélectionner un autre emplacement.

Ajoutez des informations détaillées à chaque livre que vous affectez à une immobilisation. Les informations détaillées sur les livres déterminent de quelle manière une immobilisation est amortie dans un livre. Certaines données relatives aux livres s'affichent par défaut lorsque vous associez une immobilisation à un livre. Ces données proviennent de la société et de la catégorie affectées à l'immobilisation. Vous pouvez accepter ou modifier ces données par défaut.

Pour ajouter des données de répartition, utilisez la session Répartitions d'immobilisations (tffam1520m000).

Définition des fréquences d'amortissement

Spécifiez une fréquence d'amortissement par défaut pour chaque type de livre pris en charge par Infor LN. Lorsque vous saisissez une immobilisation que vous associez à un livre, Infor LN applique la fréquence d'amortissement par défaut appropriée au type du livre.

Utilisation des livres par défaut

Lorsque vous spécifiez des livres par défaut, vous indiquez quels livres sont obligatoires et quel est le livre d'imputation ou ADR par défaut. Lors de la création d'une immobilisation, une relation immobilisation-livre est créée pour tous les livres par défaut. Les livres obligatoires sont associés à toutes les immobilisations d'une société. Ils ne peuvent pas être supprimés des immobilisations auxquelles ils ont été associés.

Le livre d'imputation par défaut envoie des écritures au livre d'imputation pour toutes les immobilisations de la société. Seul un livre peut être le livre d'imputation par défaut. Ce livre doit être de type **Financier** ou **Commercial**.

Le livre ADR par défaut met à jour le compte par millésime pour les coûts d'acquisition/de production, l'amortissement cumulé et la valeur résiduelle. Ces valeurs sont mises à jour au cours de l'activation, de la cession, de l'ajustement et de l'appréciation. Seul un livre peut être le livre ADR par défaut. Ce livre doit être de type **Federal Tax (Etats-Unis)**.

Remarque

Vous devez définir les livres dans la session Livres (tffam6500m000) avant de spécifier les livres par défaut. Pour spécifier les livres par défaut, sélectionnez **Livres par défaut** dans le menu approprié de la session Paramètres FAM (tffam0100s000).

Immobilisations par code Activité

Les codes Activités servent de référence à l'immobilisation. La législation portugaise stipule que les codes doivent être imprimés sur les états MAPAS.

Le codes Activité sont définis dans la session Codes Activité (tffam2180m000) et ils sont liés aux immobilisations à l'aide de la session Immobilisations par code Activité (tffam2581m000).

Paramétrage des livres pour les transferts

Si vous transférez des immobilisations d'une société à une autre, vous pouvez convertir les livres d'immobilisations de la société source vers la société cible. Dans la session Paramétrage des livres pour les transferts (tffam0520m000), liez les livres source et cible de toutes les sociétés valides avant de transférer les immobilisations.

Les livres d'immobilisation de la société cible sont créés à partir des valeurs des livres d'immobilisation de la société source. Si le livre cible est un livre d'imputation, le livre source doit l'être aussi.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement correspond à un coût qui diminue la valeur d'une immobilisation en raison de son obsolescence ou de son utilisation. L'amortissement de vos immobilisations est régulièrement calculé et imputé dans le module Comptabilité générale à l'aide du schéma d'intégration.

Plusieurs méthodes permettent de calculer l'amortissement. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Utilisation des méthodes d'amortissement (p. 51)*.

Utilisation des comptes par groupe/millésime

Vous pouvez créer deux types de compte par groupe/millésime:

- les *comptes par groupe MACRS*, pour les immobilisations MACRS mises en service après 1994,
- les *comptes par millésime*, pour les immobilisations mises en service avant 1980.

Pour chaque compte par groupe/millésime créé, définissez des paramètres afin de déterminer à quelles immobilisations le compte peut être associé et comment Infor LN amortit ces immobilisations. Toutes les immobilisations que vous associez à un compte par groupe/millésime doivent partager ces paramètres.

Les immobilisations d'un compte par groupe/millésime sont amorties comme un groupe et ne sont pas soumises aux mêmes règles de cession que les immobilisations qui ne font partie d'un compte. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Cession de comptes par groupe/millésime (p. 91)*.

Codes Motif

Utilisez des codes Motif pour classer les éléments suivants :

- Ajustements
- Cessions
- Transferts
- Retraits

Les codes Motif sont regroupés par types, selon le processus auquel ils s'appliquent. Lorsque vous exécutez un traitement nécessitant la saisie d'un code Motif, la fonction de recherche de codes Motif ne vous propose que les types de motifs autorisés pour ce traitement.

Les codes Motif n'ont pas d'impact sur le traitement ; ils fournissent des informations au cours de la consultation et du reporting. Ces codes sont utilisés pendant le traitement des écritures des immobilisations et des mouvements de masse. Les codes Motif peuvent constituer un critère permettant de définir les dimensions dans lesquelles l'écriture est imputée. Vous ne pouvez pas supprimer les codes Motif s'ils sont utilisés dans l'un des sous-systèmes suivants :

- acquisition,
- ajustement,
- cession,
- retrait.

Vous pouvez supprimer un ou plusieurs codes Motif, à condition qu'ils ne soient pas utilisés.

Chapitre 3
Immobilisations

3

Le module Immobilisations vous permet de gérer des immobilisations, à savoir les capitaliser, les transférer, les modifier ou encore les céder.

Configuration des écritures d'immobilisations

Les écritures sont les actions effectuées sur une immobilisation ou un livre d'immobilisation pour enregistrer les données relatives aux différentes étapes de la durée de vie de l'immobilisation. Les écritures constituent un enregistrement du traitement d'une immobilisation après sa saisie dans Infor LN. Vous pouvez effectuer les écritures suivantes sur une immobilisation :

- Activations
- Ajustements
- Amortissement
- Cession
- réajustement de l'amortissement,
- Transfert
- désactivation.

Vous pouvez effectuer les écritures suivantes au niveau du livre d'immobilisation :

- Amortissement
- Ajustements
- Cession
- Amortissement
- Réévaluation

Exemple vous activez une immobilisation après l'avoir saisie, afin de signaler qu'elle est utilisée et de permettre l'amortissement. Ensuite, vous amortissez l'immobilisation régulièrement jusqu'à ce qu'elle doive être mise hors service. Lorsque vous mettez l'immobilisation hors service, vous la cédez.

Vous pouvez enregistrer différents types d'écritures dans l'immobilisation. Ils sont présentés ci-dessous :

- *Capitalisation des immobilisations (p. 29)*: permet d'indiquer qu'une immobilisation a été mise en service et que son amortissement peut commencer dans Infor LN.

- *Ajustement de l'immobilisation. (p. 31)*: permet de modifier les informations qui ne sont plus directement modifiables.
- *Amortissement des immobilisations (p. 32)*: permet de calculer et d'enregistrer la diminution périodique des dotations en raison de l'usure normale.
- *Réajustement de l'amortissement des immobilisations (p. 34)*: permet de recalculer l'amortissement après une erreur de saisie des données.
- *Cession d'immobilisations (p. 34)*: permet de mettre hors service tout ou partie de l'immobilisation.
- *Transfert des immobilisations (p. 37)*: permet de déplacer tout ou partie d'une immobilisation vers un autre emplacement.

Vous pouvez enregistrer différents types d'écritures dans le livre d'immobilisation. Ils sont présentés ci-dessous :

- *Ajustement des livres d'immobilisation (p. 42)*: permet de modifier les informations qui ne sont plus directement modifiables.
- *Amortissement des livres d'immobilisation (p. 42)*: permet de calculer et d'enregistrer la diminution périodique des dotations en raison de l'usure normale.
- *Réajustement de l'amortissement pour les livres d'immobilisation (p. 44)*: permet de recalculer l'amortissement après une erreur de saisie des données.
- *Livres d'immobilisation de cession (p. 43)*: permet de mettre hors service toutes les parties d'une immobilisation.
- **Réévaluation des livres d'immobilisation**: permet de réévaluer le coût d'acquisition courant à l'aide de l'indice de réévaluation défini.

Lors de la saisie d'une écriture, Infor LN enregistre les informations sur l'écriture relative à l'immobilisation et/ou au livre d'immobilisation. Il sauvegarde également un enregistrement des valeurs d'origine. Ainsi, vous pouvez suivre les modifications apportées à une immobilisation au cours de sa vie.

Outre ces écritures, vous pouvez effectuer d'autres tâches sur une immobilisation. Il se peut que vous ayez besoin d'enregistrer les kilomètres parcourus (déplacements professionnels) par une immobilisation automobile ou d'enregistrer les unités produites par une immobilisation dont la durée de vie est suivie en unités plutôt qu'en mois et en années. Vous pouvez également enregistrer les mouvements de masse pour apporter simultanément des modifications à un grand nombre d'immobilisations. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Utilisation des mouvements de masse (p. 83)*. Vous pouvez également effectuer certaines écritures sur un compte par millésime ou un compte par groupe MACRS afin d'effectuer les écritures sur toutes les immobilisations du compte. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Utilisation des écritures de comptes par groupe/millésime (p. 89)*.

To dispose a fixed asset

Le rejet ou la cession d'une immobilisation s'effectue à l'aide de trois modules :

- Comptes clients
- Immobilisations

- Facturation

Pour céder une immobilisation dans le module Comptes clients, utilisez les sessions suivantes :

- **Factures clients (tfacr1110s000)**
  Indiquez la quantité et le numéro de l'immobilisation sur l'onglet **Divers**. Sélectionnez le compte général crédit avec intégration de cession d'immobilisation.
- **Numéros de traitement de la finalisation (tfgld1519m000)**
  Finalisez le lot avec écriture de facture client ; le statut de l'immobilisation prend la valeur **Cédé** dans le module Immobilisations.

Pour céder une immobilisation dans le module Immobilisations, utilisez les sessions suivantes :

- **Immobilisations (tffam1500m000)**
  Sélectionnez une immobilisation à céder, puis dans le menu Vues, Actions ou Références, sélectionnez **Cession d'une immobilisation**; la session Cession d'une immobilisation (tffam1204m000) s'ouvre.
- **Cession d'une immobilisation (tffam1204m000)**
  Indiquez les détails tels que le code Motif et la devise dans les champs **Code Motif** et **Devise d'écriture**. Cliquez sur **Céder** pour céder l'immobilisation.

Pour céder une immobilisation dans Facturation, utilisez les sessions suivantes :

- **Factures clients manuelles (cisli2520m000)**
  Spécifiez les détails d'en-tête et, dans le menu Vues, Actions ou Références, sélectionnez **Lignes**. La session Lignes facture client manuelle (cisli2125m000) s'ouvre.
- **Lignes facture client manuelle (cisli2125m000)**
  Cochez la case **Cession de l'immobilisation** et indiquez les valeurs des champs **Compte général**, **N° d'immobilisation** et **Complément du n° d'immobilisation**. Enregistrez les informations et, dans le menu Vues, Actions ou Références, sélectionnez **Confirmer**.
- **Factures clients manuelles (cisli2520m000)**
  Pour finaliser le lot et imputer les écritures de cession, dans le menu Vues, Actions ou Références, sélectionnez **Traitement direct**. Examinez les états générés.

Capitalisation des immobilisations

L'activation d'une immobilisation consiste à reconnaître qu'une immobilisation a été mise en service dans votre société et qu'elle peut être amortie. Une immobilisation ne peut être amortie dans un des livres qui lui est associé tant qu'elle n'a pas été activée.

Vous pouvez activer les immobilisations qui possèdent le statut **Enregistré** ou **Retiré**.

Lorsque vous activez une immobilisation, son statut et le statut de chacun de ses livres associés passe de **Enregistré** à **Acquis / activé**. Si le livre d'immobilisation comprend l'amortissement cumulé et s'il est activé, son statut passe à **En cours d'amortissement**. Après avoir activé une immobilisation, vous pouvez l'amortir quand vous le souhaitez.

Vous ne pouvez réactiver que les immobilisations possédant le statut **Retiré**. Si aucun amortissement n'a débuté pour l'immobilisation, vous pouvez supprimer son activation. Une fois l'immobilisation modifiée, vous devez la réactiver. Toutes les écritures FAM suivantes, telles que l'amortissement et le transfert, seront effectuées à partir des valeurs modifiées.

Infor LN enregistre la date d'activation saisie comme période et exercice comptable de l'immobilisation. La date saisie ne peut pas se situer dans une période comptable précédant la mise en service de l'immobilisation. Elle doit se situer dans une période ouverte et doit être comprise entre les dates de début et de fin de la société associée à l'immobilisation.

Après avoir activé une immobilisation, vous ne pouvez plus directement modifier les informations qui lui sont associées. Vous pouvez modifier ces données en effectuant un ajustement. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Ajustement de l'immobilisation. (p. 31)*.

Remarque

Vous pouvez poursuivre l'ajout de livres associés à une immobilisation après activation. Infor LN attribue automatiquement le statut **Acquis / activé** à chaque livre lorsque vous enregistrez ces modifications. Vous ne pouvez pas supprimer les livres existants d'une immobilisation après activation. Pour supprimer un livre après activation, vous devez céder l'immobilisation de ce livre. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Livres d'immobilisation de cession (p. 43)*.

Infor LN enregistre les écritures pour chaque immobilisation activée à l'aide des valeurs de l'immobilisation dans le livre de comptabilité générale par défaut. Vous pouvez empêcher la réalisation de l'écriture en sélectionnant l'option **Supprimer les écritures** de la session Activation (tffam1200m000). Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Journaux d'activation (p. 79)*.

Remarque

Si vous activez une immobilisation qui n'aurait jamais dû être mise en service, vous pouvez supprimer son statut d'activation dans la

Retrait de l'activation (tffam1201m000) L'immobilisation est mise hors service et ne peut plus être amortie. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Retrait de l'activation d'immobilisations (p. 30)*.

Retrait de l'activation d'immobilisations

Vous retirez l'activation d'une immobilisation lorsque vous activez une immobilisation qui n'aurait pas dû être mise en service. Cette opération peut avoir lieu simultanément sur une ou plusieurs immobilisations. Lorsque vous retirez l'activation d'une immobilisation, son statut passe de **Acquis / activé** à **Enregistré**.

Infor LN ne peut pas amortir les immobilisations possédant le statut **Enregistré** et vous ne pouvez pas enregistrer d'écritures les concernant.

Vous ne pouvez réactiver que les immobilisations possédant le statut **Enregistré**. Par exemple, vous pouvez modifier le détail de l'immobilisation, puis réactiver celle-ci.

Remarque

Vous ne pouvez retirer l'activation que des immobilisations dont l'amortissement n'a pas encore commencé. Si l'immobilisation a déjà commencé à cumuler l'amortissement dans l'un de ses livres associés, vous pouvez ajuster la durée de vie ou le coût en leur attribuant la valeur zéro pour empêcher tout amortissement supplémentaire ou céder l'immobilisation. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Ajustement de l'immobilisation. (p. 31)*.

Si l'activation de l'immobilisation a été supprimée, vous pouvez également supprimer l'activation de l'écriture en cochant la case **Supprimer les écritures** dans la session Retrait de l'activation (tffam1201m000).

Ajustement de l'immobilisation.

Une écriture d'ajustement permet de modifier les valeurs de l'immobilisation qui ne peuvent plus être modifiées directement après l'activation de l'immobilisation. Infor LN sauvegarde la nouvelle valeur de l'immobilisation et enregistre l'ancienne valeur de champ comme donnée d'historique. Ainsi, vous pouvez consulter une immobilisation pour afficher toutes les modifications qu'elle a subies au cours de sa vie.

Vous ne pouvez pas ajuster une immobilisation désactivée ou cédée. Vous pouvez ajuster les valeurs associées à l'immobilisation ou aux livres spécifiques liés à l'immobilisation. Pour plus d'informations sur l'ajustement de livres d'immobilisation, reportez-vous à la rubrique *Utilisation des écritures des livres d'immobilisation (p. 41)*.

Saisissez une date pour chaque ajustement afin de déterminer à quel moment la modification prend effet et un code Motif expliquant pour quelle raison vous l'avez effectuée. Vous ne pouvez pas ajuster directement le compte, mais vous pouvez obtenir des informations sur ce compte.

Remarque

La date d'application de l'ajustement d'une immobilisation ne peut pas être antérieure à la date de mise service de l'immobilisation.

Outre l'enregistrement des ajustements en fonction des immobilisations, vous pouvez effectuer deux autres types d'ajustement :

- *Ajustements de masse*: permettent d'apporter simultanément une modification similaire à un grand nombre d'immobilisations. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Ajustement de masse des immobilisations (p. 83)*.
- *Ajustements au compte par groupe/millésime*: permettent d'ajuster les immobilisations faisant l'objet d'une déclaration fiscale de groupe ADR ou MACRS en ajustant le compte par groupe/millésime auquel elles appartiennent. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Ajustement des comptes par groupe/millésime (p. 89)*.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement permet de répartir les coûts d'une immobilisation sur sa durée de vie utile pour des raisons fiscales et de conservation des enregistrements. Avec le temps, la valeur d'une immobilisation diminue en raison de l'usure normale. Amortissez les immobilisations pour enregistrer cette perte de valeur sur une base périodique. Vous pouvez amortir une immobilisation à tout moment, après son activation et avant sa cession totale ou sa désactivation. Seules les immobilisations d'un compte par groupe/millésime peuvent cumuler l'amortissement une fois qu'elles ont été cédées.

Infor LN utilise une fréquence pour déterminer si une immobilisation peut être amortie et la périodicité du calcul de l'amortissement. Il utilise la méthode d'amortissement attribuée à chaque livre pour déterminer de quelle manière l'amortissement doit être calculé. Pour plus d'informations sur les méthodes, reportez-vous à la rubrique *Utilisation des méthodes d'amortissement (p. 51)*.

Pour amortir le livre ADR des immobilisations figurant dans un compte par millésime ou un compte par groupe MACRS, utilisez la session Amortissement compte par groupe/millésime (tffam7272m000). Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Amortissement des comptes par groupe/millésime (p. 90)*.

Vous ne pouvez pas poursuivre l'amortissement après la fin de l'exercice en cours si vous n'avez pas clôturé la dernière période dans la session Clôture de période (tffam8205m000). Vous pouvez réajuster l'amortissement pour les périodes antérieures. Pour plus d'informations sur le réajustement de l'amortissement, reportez-vous à la rubrique *Réajustement de l'amortissement des immobilisations (p. 34)*.

L'amortissement démarre à une date correspondant à une période et une année particulières. Indiquez une date de fin pour signaler à Infor LN la durée de l'amortissement. Si vous spécifiez une date antérieure à la date du dernier amortissement, rien ne se produit. Lors du calcul de l'amortissement, Infor LN évalue et compare la nouvelle valeur à la valeur existante. L'écart est enregistré comme écriture d'amortissement pour cette période.

Après avoir déterminé dans quels livres les immobilisations sélectionnées peuvent être amorties, Infor LN effectue ces opérations sur chaque immobilisation et livre :

- changement du statut **Acquis** par le statut **En cours d'amortissement** dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000), si l'amortissement n'a pas déjà été calculé pour cette relation ;
- calcul et enregistrement du montant de l'amortissement pour les périodes spécifiées ;
- ajout du montant de l'amortissement calculé à l'amortissement cumulé et à l'amortissement cumulé sur l'exercice ;
- changement de la date du dernier amortissement pour la date jusqu'à laquelle Infor LN a calculé l'amortissement ;
- modification de la durée d'amortissement restante pour indiquer la durée de vie restant à amortir ;
- Infor LN crée une écriture au journal, si nécessaire.

Remarque

Les immobilisations pour lesquelles la case **Amortir en deçà de la valeur résiduelle** est cochée dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000) peuvent être amorties au-delà de leur valeur résiduelle jusqu'à ce que le coût soit égal à zéro.

Une immobilisation s'amortit en fonction de la durée de vie enregistrée dans ses livres associés. La durée de vie de la plupart des immobilisations est calculée en années et en mois, mais le suivi de la durée de vie de certaines d'entre elles s'effectue en unités d'œuvre. Avant de pouvoir amortir une immobilisation dont la durée de vie est calculée en unités d'oeuvre dans ses livres associés, vous devez indiquer les unités produites depuis le dernier calcul de l'amortissement de l'immobilisation et de ses livres associés effectué par Infor LN. Enregistrez les unités utilisées dans la session Enregistrement des unités utilisées (tffam1245m000). Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Calcul des unités d'immobilisation utilisées.

Remarque

Les immobilisations relevant de l'amortissement de groupe ADR ou MACR peuvent être amorties dans la session Amortissement compte par groupe/millésime (tffam7272m000). Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Amortissement des comptes par groupe/millésime (p. 90)*.

Suspension de l'amortissement

Deux méthodes permettent de suspendre l'amortissement :

- Pour suspendre de façon globale une méthode d'amortissement appliquée à tous les livres d'immobilisation, utilisez la session Périodes de suspension amortissement (tffam7120m000). Si vous utilisez cette méthode, les périodes pour lesquelles vous suspendez l'amortissement sont incluses dans la durée de vie restante de l'immobilisation. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Périodes de suspension amortissement (tffam7120m000).
- Utilisez la session Suspension globale de l'amortissement (tffam1207m000) pour suspendre l'amortissement d'une plage de livres d'immobilisation pendant une plage d'exercices et de périodes. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Suspension de l'amortissement (p. 73)*.

Amortissement accéléré

L'amortissement accéléré consiste à appliquer un montant d'amortissement supplémentaire à une immobilisation au cours d'un exercice spécifique. Dans certains pays, l'amortissement accéléré est autorisé jusqu'à un montant égal à 100 % du montant de l'amortissement standard annuel, jusqu'à ce que la valeur de l'immobilisation soit égale à zéro. La méthode d'amortissement accéléré réduit la durée de l'amortissement. Les écritures d'amortissement accéléré doivent être imputées à des comptes généraux spécifiques.

L'amortissement accéléré suit les mêmes règles que l'amortissement standard. Si ce dernier est suspendu, l'amortissement accéléré l'est également. Si l'utilisation réelle de l'immobilisation change, vous pouvez réduire ou suspendre en conséquence l'amortissement accéléré.

Vous pouvez utiliser la session Amortissement global accéléré (tffam1208m000) pour amortir une plage d'immobilisations par un montant supplémentaire. Cela n'est possible qu'une fois par an.

Réajustement de l'amortissement des immobilisations

Réajustez l'amortissement de l'immobilisation lorsque vous souhaitez recalculer l'amortissement réalisé au cours d'une période antérieure pour tous les livres associés à une immobilisation. Par exemple, si vous importez une immobilisation dans Infor LN sans importer ses écritures, vous pouvez réajuster l'amortissement relatif à l'ensemble de l'immobilisation pour la dernière année. Vous pouvez également réajuster l'amortissement d'une immobilisation dans un ou plusieurs de ses livres associés. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Journaux d'amortissement (p. 80)*.

Remarque

Si une immobilisation est dans sa phase d'Economic Recapture, vous ne pouvez réajuster l'amortissement que manuellement.

Lorsque vous effectuez un réajustement, vous devez spécifier la plage de périodes et d'années pour laquelle vous souhaitez réajuster l'amortissement. Si vous conservez la valeur par défaut (1/0000) dans le champ **De** de la période et l'année de départ, l'amortissement est réajusté à partir de la date de mise en service. Infor LN recalcule l'amortissement pour chaque immobilisation dans le livre ADR correspondant pour la période spécifiée.

Infor LN annule tout amortissement calculé à partir de la période **De** spécifiée. L'amortissement est ensuite (re)calculé jusqu'à la période **A** spécifiée. Les nouvelles écritures d'amortissement sont imputées sur la plage de périodes spécifiée et remplacent les anciennes écritures annulées.

Cession d'immobilisations

Une cession d'immobilisation met une immobilisation hors service ou réduit son utilisation dans un ou plusieurs livre(s) lié(s) à une immobilisation. Elle empêche également l'immobilisation de continuer à cumuler l'amortissement dans ces livres. Vous pouvez céder une partie ou la totalité d'un coût ou d'une quantité d'une immobilisation. Vous pouvez également céder l'immobilisation dans certains livres liés à l'immobilisation (mais pas dans tous). Par exemple, il se peut que vous souhaitiez supprimer une immobilisation de vos livres de type Financial (US) avant de la supprimer de vos livres de type Federal Tax (Etats-Unis) en raison des différences de synchronisation issues des réglementations fiscales fédérales.

Remarque

En raison de la complexité de la loi fiscale, il se peut que vous souhaitiez conserver l'immobilisation dans certains livres mais pas dans d'autres. Vous devez donc procéder à une cession de l'immobilisation par livre. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Livres d'immobilisation de cession (p. 43)*.

Vous pouvez céder la quantité totale ou une partie de l'immobilisation. Indiquez le montant à céder sur chaque ligne de répartition. Infor LN s'assure que l'amortissement a été calculé jusqu'à la date de prise d'effet de la cession. Il supprime ensuite la quantité indiquée dans tous les livres associés à l'immobilisation.

Exemple

Si vous cédez une immobilisation en mars 2001 alors que le dernier calcul de l'amortissement périodique a été effectué en décembre 2002, Infor LN doit générer l'amortissement pour janvier et février avant de céder l'immobilisation. Si vous cédez une immobilisation en juin et rendez la cession effective pour un mois précédent, Infor LN doit annuler tout amortissement réalisé au cours des mois suivant la date effective.

Vous pouvez enregistrer des produits pour tous les types de cessions. Vous pouvez, par exemple, utiliser le champ **Montant des prestations** de la session Cession d'une immobilisation (tffam1204m000) pour enregistrer la valeur marchande équitable d'une immobilisation que vous cédez par l'intermédiaire d'un don. Infor LN enregistre les écritures pour tous les types de produits.

Après une cession, Infor LN modifie le statut de tous les livres cédés de **En cours d'amortissement** en **Cédé** dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000). Vous pouvez purger les immobilisations cédées de Infor LN en traitant la session Archivage/suppression des immobilisations cédées (tffam8208m000). Si la cession de l'immobilisation n'est que partielle, vous pouvez toujours l'ajuster, la transférer et l'amortir.

Infor LN crée des écritures à partir des cessions à l'aide des valeurs définies dans le livre d'imputation par défaut. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Journaux de cession (p. 81)*. Vous pouvez enregistrer des cessions par immobilisation ou par livre ainsi que des cessions de masse. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Cession de masse des immobilisations (p. 86)*. Les immobilisations faisant l'objet d'une déclaration fiscale de groupe ADR ou MACRS disposent d'options de cession supplémentaires. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Cession de comptes par groupe/millésime (p. 91)*.

Achat d'une immobilisation

L'achat d'une immobilisation s'effectue à l'aide de deux modules :

- Immobilisations
- Comptabilité fournisseurs
  Dans le module Comptabilité fournisseurs, les factures liées aux immobilisations sont enregistrées de deux façons :
  - Facture fournisseur d'achat direct
  - Facture fournisseur associée à une commande

Enregistrement d'une immobilisation

Il est possible de créer une immobilisation directement dans le module Immobilisations.

Création d'une immobilisation :

1. Créez une nouvelle immobilisation dans la session Immobilisations (tffam1500m000) et indiquez les valeurs requises.
2. Examinez le statut de l'immobilisation. le champ **Statut immo.** prend la valeur **Enregistré**; Les valeurs par défaut des livres d'immobilisations et des emplacements dépendent des paramètres FAM.
3. Poursuivez le traitement d'activation. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Capitalisation des immobilisations (p. 29)*.

Après le traitement d'activation, le champ **Statut immo.** prend la valeur **Acquis / activé**

Enregistrement d'une facture fournisseur d'achat direct

Lorsque vous enregistrez une facture fournisseur pour une immobilisation dans le module Comptabilité fournisseurs, vous pouvez créer une immobilisation sans code Immobilisation. Le numéro et le complément du numéro d'une nouvelle immobilisation sont créés dans le module Immobilisations.

Enregistrement d'une facture fournisseur d'achat direct :

1. Dans la session Ecritures factures fournisseurs (tfacp1120s000), indiquez le compte général dans le champ **Compte général**.
2. Dans l'onglet **Divers**, indiquez la quantité et le numéro de l'immobilisation dans les champs **Quantité 1** et **N° d'immobilisation**.
3. Examinez l'immobilisation créée dans la session Immobilisations (tffam1500m000) du module Immobilisations.

le champ **Statut immo.** prend la valeur **Acquis / activé**;

Enregistrement d'une facture fournisseur associée à une commande

Dans la session Saisie de facture fournisseur (tfacp2600m000), enregistrez la facture fournisseur et rapprochez-la de la commande fournisseur.

Enregistrement d'une facture fournisseur associée à une commande :

1. Dans la session Rapprochement des lignes de commande fournisseurs (tfacp2541m000), sélectionnez la ligne de commande.
2. Dans le menu Vues, Actions ou Références, sélectionnez **Articles coût**. La session Ecritures lignes facture/relevé fournisseur rapproché(e) (tfacp1133s000) s'ouvre.
3. Dans la session Ecritures lignes facture/relevé fournisseur rapproché(e) (tfacp1133s000), indiquez une valeur dans le champ **Compte général**.
4. Cliquez sur l'onglet **Période**.

5. Indiquez les valeurs dans les champs **Quantité 1** et **N° d'immobilisation**.

Après avoir créé une immobilisation, finalisez les écritures et examinez l'immobilisation créée dans le module Immobilisations.

Remarque

Le champ **Intégration d'immobilisations** du compte général sélectionné pour la facture dans la session Plan comptable (tfgld0508m000) doit avoir la valeur **Investissement**.

Transfert des immobilisations

Un transfert d'immobilisation enregistre le mouvement d'une partie ou de la totalité d'une immobilisation d'un emplacement à un autre.

Vous pouvez transférer une immobilisation après son activation et avant sa cession. Pour chaque transfert, vous devez indiquer la date d'application du transfert. Si cette date se situe dans une période antérieure, Infor LN doit contrepasser tous les amortissements pratiqués dans l'immobilisation source entre cette période et la période en cours.

Vous pouvez transférer une partie ou la totalité de l'immobilisation. Si vous transférez la quantité totale ou le coût en pourcentage total d'une immobilisation, il s'agit d'un transfert complet. Si vous saisissez une quantité ou un coût de pourcentage inférieur(e) à 100 % pour les critères de transfert, Infor LN exécute un transfert partiel et conserve un pourcentage de coût, l'amortissement cumulé, la quantité et d'autres valeurs de la source et dans la plupart des cas transfère le reste à la cible.

Suite au transfert, Infor LN ajuste les valeurs de l'immobilisation source et crée une nouvelle immobilisation cible. Infor LN crée également des écritures pour les immobilisations source et cible basées sur les valeurs contenues dans le livre de General Ledger (GLD). Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Journaux de transfert (p. 81)*.

Saisissez une date pour chaque transfert pour déterminer leur date de prise d'effet. Si cette date se situe dans une période antérieure, Infor LN doit annuler tout amortissement réalisé entre la date du transfert et la date du jour. Si la date de transfert saisie se trouve dans une période en cours, Infor LN utilise cette date pour tous les journaux créés.

Remarque

Le transfert ne tient pas compte des implications fiscales du transfert, des gains ou des pertes obtenu(e)s lors du transfert ou la valeur marchande équitable des immobilisations transférées.

Outre l'enregistrement des transferts immobilisation par immobilisation, vous pouvez enregistrer les transferts de masse si vous avez besoin de transférer simultanément un nombre important d'immobilisations. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Transfert de masse des immobilisations. Les immobilisations faisant l'objet d'une déclaration fiscale de groupe ADR ou MACRS disposent d'options de transfert supplémentaires.

Restrictions concernant l'ajustement des immobilisations

Il existe différentes restrictions au type d'ajustement que vous pouvez effectuer :

- Vous ne pouvez pas ajuster un coût négatif ou positif pour une immobilisation positive.
- Vous ne pouvez pas ajuster un coût négatif ou positif, une valeur résiduelle ou un amortissement cumulé pour une immobilisation positive.
- La valeur nette comptable issue des ajustements sur le coût, la valeur résiduelle et/ou l'amortissement cumulé ne peut pas être positive/positif.

Les ajustements effectués peuvent avoir les effets suivants :

- Si vous passez d'une méthode d'amortissement comportant des durées de vie fiscale à une méthode d'amortissement qui n'en comporte pas, vous devez saisir une valeur dans le champ **Durée de vie** de façon à ce que Infor LN accepte l'ajustement.
- Si vous ajustez le coût par rapport à une immobilisation amortie à l'aide des taux de la table relative à système accéléré de récupération des coûts modifié (MACRS), Infor LN passe au calcul d'une formule MACRS pour tous les amortissements ultérieurs.
- Si l'immobilisation se trouve dans un compte par groupe/millésime, vous ne pouvez ni ajuster la durée de vie, la méthode, la fréquence et le paramétrage de l'option **Amortissement sous valeur résiduelle** au-delà de la valeur résiduelle dans le livre ADR, ni désélectionner la case **Nouveau**. Utilisez la session Ajustement compte par groupe/millésime (tffam7271m000) pour effectuer ces modifications. Toute modification effectuée pour le coût, l'amortissement cumulé ou l'amortissement cumulé à ce jour ou la valeur résiduelle est également appliquée au compte.
- Si vous ajustez le champ **Valeur actuelle** dans la session Ajustement d'un livre d'immobilisation (tffam1214m000), vous modifiez les résultats du lancement de la session Réévaluation d'un livre d'immobilisation (tffam3200m000).

Utilisation de la réévaluation des immobilisations

Les immobilisations peuvent être amorties, mais leur valeur peut également être augmentée. La réévaluation correspond au processus de mise à jour de la valeur comptable des immobilisations, suite à l'augmentation des prix d'immobilisations similaires. Comme avec les amortissements, vous pouvez gérer la plus-value et l'imputer dans la comptabilité générale.

La réévaluation permet la création et la gestion des données d'indice utilisées pour exécuter des ajustements de masse sur les valeurs comptables des immobilisations. Vous pouvez définir les indices de réévaluation et les définir pour des années spécifiques. Le processus de réévaluation des immobilisation exécute un ajustement de masse en fonction des valeurs saisies telles que les valeurs de coût. Il ajuste au préalable l'amortissement calculé puis recalcule si nécessaire les dotations aux amortissements et les enregistre pour chaque rapprochement des livres d'immobilisation.

Vous pouvez lier un système de réévaluation à un livre d'immobilisation dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000).

Utilisez les sessions de réévaluation pour :

- gérer les indices nécessaires à la réévaluation.
- calculer la réévaluation à l'aide des valeurs annuelles de l'indice,
- afficher les résultats de la réévaluation.

Ajout de livres aux immobilisations

Lorsque vous sauvegardez les paramètres FAM d'une société, Infor LN vous invite à ajouter les livres par défaut aux immobilisations de la société. Vous pouvez affecter un livre existant comme livre modèle lors de la création d'un livre. Le livre modèle est le livre source à partir duquel les valeurs seront extraites lors de l'ajout des livres aux immobilisations. Le livre modèle que vous sélectionnez doit impérativement être un livre requis attribué à toutes les immobilisations de la société.

Si le livre modèle attribué à un livre par défaut est du même type que le livre par défaut, Infor LN effectue les tâches suivantes lors de l'ajout du livre aux immobilisations :

- copie du statut du livre modèle vers le nouveau livre,
- copie du coût et des autres valeurs en euros du livre modèle vers le nouveau livre,
- création d'une écriture pour chaque journal nécessaire. Par exemple, si le livre modèle a été amorti, la valeur de l'amortissement est copiée vers le nouveau livre pour toutes les immobilisations créées pour la société et une écriture d'amortissement est créée dans la période en cours pour le nouveau livre.

Si le livre modèle attribué à un livre par défaut est d'un type différent de celui du livre par défaut, Infor LN effectue les tâches suivantes lors de l'ajout du livre aux immobilisations :

- copie des données par défaut de la catégorie de l'immobilisation vers le nouveau livre,
- définition de toutes les valeurs en dollars du nouveau livre sur zéro (par exemple, le coût du nouveau livre sera nul),
- copie du statut de l'immobilisation vers le nouveau livre, (par exemple, si le statut de l'immobilisation est **Saisi**, le statut du nouveau livre sera également **Saisi**).

Le livre ne sera pas ajouté à l'immobilisation si celle-ci possède le statut **Cédé** ou si elle a été supprimée.

Annulation de la cession d'immobilisation

Le traitement de cession peut être annulé lorsqu'une immobilisation est cédée par erreur ou en raison d'une erreur de données.

Vous pouvez annuler les écritures de cession de l'immobilisation dans la session Annulation cession d'immobilisation (tffam1224m000). Après l'annulation, le statut de l'immobilisation passe de **Cédé** à **Acquis / activé** et le **statut du livre d'immobilisation** prend la valeur **En cours d'amortissement**.

Dans la session Immobilisations (tffam1500m000), sélectionnez l'immobilisation ayant le statut **Cédé**. Pour annuler le traitement de cession de l'immobilisation, sélectionnez l'option **Annulation cession d'immobilisation** du menu Vues, Actions ou Références.

Remarque

Le processus d'annulation des saisies d'immobilisations ne peut s'effectuer que si le statut de l'immobilisation est **Cédé**.

Annulation de la cession d'un livre d'immobilisation

Le traitement de cession des livres d'immobilisations peut être annulé dans la session Annulation cession livre d'immobilisation (tffam1225m000). Les journaux de cession du livre d'immobilisation sont annulés. Le statut du livre d'immobilisation passe de **Acquis / activé** à **Cédé**.

Pour annuler le traitement de cession d'un livre d'immobilisation, sélectionnez ce dernier dans la session Annulation cession livre d'immobilisation (tffam1225m000), puis sélectionnez Vues, Actions ou Références > **Annulation cession livre d'immobilisation**.

Chapitre 4
Livres d'immobilisation

4

Les livres d'immobilisation sont liés à une immobilisation. Vous pouvez y enregistrer l'amortissement et d'autres données transactionnelles relatives à l'immobilisation.

Utilisation des écritures des livres d'immobilisation

Les écritures de livre d'immobilisation sont les opérations que vous pouvez effectuer sur un livre d'immobilisation pour enregistrer des données relatives à différentes étapes pendant la durée de vie de l'immobilisation. Il s'agit d'un enregistrement du traitement d'une immobilisation après que vous l'ayez saisie dans Infor LN.

Vous pouvez enregistrer différents types d'écritures dans le livre d'immobilisation. Ils sont présentés ci-dessous :

- *Ajustement des livres d'immobilisation (p. 42)*: permet de modifier les informations qui ne sont plus directement modifiables.
- *Amortissement des livres d'immobilisation (p. 42)*: permet de calculer et d'enregistrer la diminution périodique des dotations en raison de l'usure normale.
- *Réajustement de l'amortissement pour les livres d'immobilisation (p. 44)*: permet de recalculer l'amortissement après une erreur de saisie des données.
- *Livres d'immobilisation de cession (p. 43)*: permet de mettre hors service tout ou partie de l'immobilisation.
- Transfert de livres d'immobilisation: permet de déplacer tout ou partie d'une immobilisation vers un autre emplacement.
- Réévaluation des livres d'immobilisation : permet de réévaluer le coût d'acquisition courant à l'aide de l'indice de réévaluation défini.

Pour plus d'informations sur les écritures réalisables pour l'immobilisation, reportez-vous à la rubrique *Configuration des écritures d'immobilisations (p. 27)*.

Ajustement des livres d'immobilisation

Ajustez les immobilisations par livre pour opérer des modifications sur ces valeurs pour une immobilisation qui peut varier d'un livre à un autre. Par exemple, chaque livre associé à une immobilisation peut contenir une durée de vie, un coût et une méthode d'amortissement différents. Pour ajuster l'une des ces valeurs, vous devez choisir les livres spécifiques à ajuster.

Remarque

Vous pouvez également changer les valeurs s'appliquant à l'ensemble de l'immobilisation en effectuant un ajustement. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Ajustement de l'immobilisation. (p. 31)*.

Lorsque vous effectuez un ajustement par livre, vous saisissez des opérateurs et des valeurs pour chaque champ à ajuster. Si vous souhaitez, par exemple, augmenter la durée de vie de l'immobilisation de 10 périodes, vous pouvez choisir le signe plus (+) dans la ligne pour le champ **Durée vie** puis saisir 10 comme valeur de remplacement. Après avoir saisi les opérateurs et les valeurs, sélectionnez les livres auxquels Infor LN doit appliquer ces modifications. Infor LN applique vos modifications et enregistre les anciennes valeurs des immobilisations dans chaque livre pour l'historique. Ainsi, vous pouvez effectuer une consultation permettant d'afficher toutes les modifications apportées à l'immobilisation et aux livres qui lui sont associés au cours de sa vie.

Amortissement des livres d'immobilisation

Amortissez les immobilisations par livre lorsque vous souhaitez enregistrer le coût d'une immobilisation par rapport aux revenues pour un ou plusieurs des livres associés à une immobilisation (et non la totalité des livres). Lorsque vous amortissez les immobilisations par livre, vous indiquez la période et l'année pour lesquelles Infor LN doit calculer l'amortissement et les livres dans lesquels l'amortissement doit avoir lieu. Infor LN détermine les immobilisations et les livres indiqués pouvant faire l'objet d'un amortissement sur les périodes sélectionnées, puis calcule les montants appropriés de l'amortissement.

Infor LN calcule séparément l'amortissement pour chaque livre associé à une immobilisation. Vous pouvez amortir simultanément une immobilisation dans tous ses livres ou dans un ou plusieurs livre(s) associé(s).

Remarque

Vous pouvez également calculer simultanément l'amortissement pour tous les livres associés à une immobilisation. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Amortissement des immobilisations (p. 32)*.

Une immobilisation ne peut être amortie que dans un livre jusqu'à ce que son coût restant soit égal à sa valeur résiduelle, ou jusqu'à ce que sa durée de vie restante soit égale à zéro. Les immobilisations dont le coût est négatif accumulent l'amortissement négatif et ne peuvent pas être amorties pour une valeur positive. Lorsqu'une immobilisation atteint ces limites, l'amortissement de l'immobilisation et de ses livres associés s'arrête.

Remarque

Vous ne pouvez pas amortir le livre ADR pour des immobilisations faisant partie d'un compte de groupe. Pour amortir le livre ADR, vous devez utiliser la session Comptes par groupe/millésime (tffam7570m000) et amortir le compte auquel appartient l'immobilisation.

Pour chaque livre, Infor LN détermine d'abord si l'amortissement doit commencer à ce stade, en fonction de la fréquence d'amortissement et de la date du dernier amortissement. S'il s'agit d'une période au cours de laquelle l'immobilisation doit s'amortir et si aucun amortissement n'est commencé, Infor LN calcule l'amortissement. Le mois courant est le mois d'avril. Si la fréquence indique que l'immobilisation était censée s'amortir en janvier, février et mars, Infor LN vérifie la date du dernier amortissement afin de contrôler si l'amortissement a eu lieu en mars. Dans le cas contraire, il l'exécute pour toutes les périodes requises. Si la comptabilité générale est clôturée pour une des périodes, Infor LN définit l'amortissement comme une écriture importante pour la période en cours. Cependant, si la comptabilité générale est ouverte, une écriture est créée pour chaque période.

Remarque

Vous ne devez pas poursuivre l'amortissement après la fin de l'exercice en cours si vous n'avez pas clôturé la dernière période dans la session Clôture de période (tffam8205m000).

L'amortissement a les effets suivants dans le module Immobilisations:

- Infor LN crée une écriture à l'aide de l'amortissement dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000).
- Le statut du livre d'immobilisation passe de **Acquis** à **En cours d'amortissement**, si ce n'est déjà fait.
- Infor LN définit la **Date dernier amortissement** du livre d'immobilisation à la date d'amortissement de l'immobilisation.
- Tout comme la durée de vie restante de l'immobilisation, l'**Amortissements cumulés** et la **Valeur comptable** varient pour l'immobilisation.

Livres d'immobilisation de cession

Les cessions s'effectuent selon une méthode livre par livre pour chaque immobilisation. Différents types de cessions peuvent être enregistrés pour une immobilisation. L'impact sur le reporting financier diffère selon le type de cession.

Vous cédez les immobilisations par livre lorsque vous souhaitez supprimer une immobilisation en cours d'amortissement dans un ou plusieurs livres associés, mais pas tous. Par exemple, vous pouvez amortir les immobilisations pendant deux mois supplémentaires dans vos livres Federal Tax (Etats-Unis) après les avoir mis hors service dans votre livre Financial (Etats-Unis) en raison de différences de synchronisation entre les instructions relatives aux taxes fédérales. Vous pouvez céder les immobilisations dans les livres financiers qui leur sont associés, sans le faire dans leurs livres Federal Tax (Etats-Unis).

Remarque

Vous pouvez également céder simultanément une immobilisation dans tous les livres qui lui sont associés. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Cession d'immobilisations (p. 34)*. La session Livre d'immobilisation de cession (tffam1213m000) vous permet de céder les immobilisations par livre. Pour cela, vous saisissez les données d'identification correspondant à l'immobilisation, telles que le type de cession, la date et le motif. Si la cession génère des produits, vous avez la possibilité d'enregistrer le montant des produits.

Sélectionnez tout d'abord les livres dans lesquels Infor LN doit céder l'immobilisation. Saisissez ensuite les données relatives à la cession. Infor LN retire l'immobilisation dans tous les livres spécifiés. Lorsque vous cédez une immobilisation par livre, Infor LN vérifie que l'amortissement a été calculé jusqu'à la période à laquelle la cession prend effet. Si vous cédez une immobilisation en mars 2002 alors que l'amortissement périodique a été calculé en décembre 2001, Infor LN doit générer l'amortissement pour janvier et février avant de céder l'immobilisation dans les livres indiqués. Si vous cédez une immobilisation en juillet 2002, mais que vous rendez la cession effective à partir du mois de février précédent, Infor LN doit annuler l'amortissement réalisé entre février et la date du jour.

Lorsque vous cédez une relation immobilisation-livre dans une immobilisation, la saisie du livre d'immobilisation apparaît encore sur l'immobilisation. Infor LN ne supprime pas la relation immobilisation-livre, mais il modifie son statut. Le statut de la relation immobilisation-livre change pour indiquer que la relation a été cédée. L'amortissement de l'immobilisation prend fin et aucune écriture ne peut être enregistrée sur le livre de l'immobilisation.

Réajustement de l'amortissement pour les livres d'immobilisation

Vous réajustez l'amortissement par livre lorsque vous souhaitez recalculer l'amortissement réalisé au cours d'une période antérieure sur un ou plusieurs livres d'immobilisation. Vous pouvez également réajuster en une seule fois l'amortissement pour tous les livres associés à une immobilisation. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Réajustement de l'amortissement des immobilisations (p. 34)*.

Vous devez spécifier la plage de périodes et d'exercices pour laquelle vous souhaitez réajuster l'amortissement. Infor LN recalcule l'amortissement pour chaque livre d'immobilisation sélectionné.

Avant de recalculer l'amortissement, Infor LN annule les amortissements calculés à partir de la période **De** spécifiée. L'amortissement est ensuite (re)calculé jusqu'à la période **A** spécifiée. Les nouvelles écritures d'amortissement sont imputées sur la plage de périodes spécifiée et remplacent les anciennes écritures annulées.

Vous ne pouvez pas recalculer l'amortissement pour toutes les immobilisations appartenant à un compte de groupe dans le livre ADR. Pour recalculer l'amortissement de ces immobilisations dans le livre ADR, vous devez utiliser le Réajustement compte par groupe/millésime (tffam7273m000) et réajuster l'amortissement pour le compte auquel l'immobilisation appartient. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Réajustement des comptes par groupe/millésime (p. 91)*.

Chapitre 5
Amortissement

5

L'amortissement d'une immobilisation est un concept important du module Immobilisations. A la longue, la valeur d'une immobilisation décroît en raison de la détérioration due à l'utilisation. Le fait d'amortir périodiquement l'immobilisation vous permet d'enregistrer cette perte de valeur. Vous pouvez procéder à l'amortissement d'une immobilisation à n'importe quel moment à condition que cette opération soit effectuée après la capitalisation et avant la cession ou la suppression de cette capitalisation. Seules les immobilisations des comptes par groupe/millésime peuvent bénéficier d'amortissements cumulés après cession.

Le processus d'amortissement vous oblige à :

- Définir les procédures d'amortissement
- Calculer les résultats de l'amortissement
- Imputer les résultats de l'amortissement dans le module Comptabilité générale.

Utilisation des fréquences d'amortissement

Les fréquences d'amortissement indiquent à quel moment l'amortissement doit être effectué et enregistré pour les immobilisations et les livres associés. Lorsque l'amortissement est lancé, Infor LN détermine en fonction de la fréquence si les livres d'immobilisation peuvent être amortis. Attribuez des fréquences d'amortissement par défaut à tous les types de livres de la session Paramètres FAM (tffam0100s000). Lors de la saisie des immobilisations, Infor LN applique les valeurs par défaut à tous les livres associés à une immobilisation. Vous pouvez modifier la fréquence d'amortissement par défaut d'un livre d'immobilisation.

Infor LN vérifie les fréquences à chaque lancement d'un amortissement. Supposons que vous amortissez une immobilisation dont le livre associé applique une fréquence trimestrielle. A chaque amortissement de l'immobilisation et du livre, Infor LN vérifie que le trimestre en cours est arrivé à son terme. Si le trimestre est terminé, Infor LN calcule l'amortissement pour chaque période de ce trimestre et enregistre une écriture correspondant au total de ces montants. Si le trimestre n'est pas terminé, l'amortissement n'a pas lieu.

Remarque

Si vous sélectionnez un compte par groupe/millésime pour l'immobilisation, Infor LN applique par défaut la fréquence d'amortissement du livre ADR au compte et vous ne pouvez pas modifier ces valeurs.

Les fréquences d'amortissement sont basées sur le calendrier. Un calendrier est défini dans la session Périodes (tfgld0105m000). Indiquez si vous souhaitez que Infor LN enregistre l'amortissement sur une base périodique, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Vous devez être en mesure de diviser équitablement le nombre de périodes du calendrier sélectionné par la fréquence d'enregistrement. Les restrictions suivantes sont appliquées :

- Seules les fréquences d'enregistrements périodiques et annuelles peuvent être appliquées dans les calendriers dont le nombre de période est impair.
- Les fréquences d'enregistrements pé©riodiques, semestrielles et annuelles peuvent être appliquées dans les calendriers dont le nombre de période est pair.
- Toutes les fréquences d'enregistrements s'appliquent dans les calendriers dont le nombre de périodes peut être divisé en quatre parties égales. La période de régularisation n'est pas considérée comme une période.

Exemple :

- Les fréquences d'enregistrements périodiques, semestrielles et annuelles s'appliquent pour les calendriers de 14 périodes.
- Les fréquences d'enregistrements périodiques et annuelles s'appliquent pour les calendriers de 13 périodes.
- Toutes les fréquences d'enregistrements s'appliquent pour les calendriers de 12 périodes.

Le cas échéant, les fréquences d'amortissement indiquent quelles périodes sont suspendues pour une immobilisation et ses livres associés. Lorsqu'une période est suspendue, Infor LN ne cumule pas l'amortissement des immobilisations et de leurs livres associés pour cette période.

Imaginons que vous souhaitez amortir une immobilisation chaque mois, excepté au mois de juin. La société qui possède l'immobilisation emploie un calendrier de 12 périodes, qui s'applique de janvier à décembre. Créez une fréquence d'amortissement basée sur le même calendrier de 12 périodes. Sélectionnez la fréquence d'enregistrement **Périodique** et suspendez l'amortissement pour la période 6, à savoir le mois de juin.

Remarque

Les immobilisations qui font l'objet d'un amortissement de groupe ADR ou MACRS ne sont pas concernées par les périodes de suspension lorsqu'elles s'amortissent. Infor LN amortit ces immobilisations à chaque période, même si la fréquence indique qu'une période est suspendue.

Calcul de l'amortissement

Infor LN utilise des formules pour calculer les montants d'amortissement des immobilisations ou des livres qui leurs sont associés. Les formules font partie des méthodes d'amortissement affectées à une

immobilisation et aux livres qui lui sont associés. Les formules utilisées dans Infor LN par les méthodes d'amortissement sont les suivantes :

- *Calcul de la durée de vie de l'amortissement (p. 55)*
- *Calcul de l'amortissement dégressif (p. 64)*
- *Calcul de l'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire (p. 67)*
- Calcul de l'amortissement SOFTY
- *Calcul de l'amortissement SOFTY avec passage à la méthode linéaire (p. 69)*
- *Calcul de l'amortissement variable (p. 58)*
- *Calcul de l'amortissement MACRS (p. 59)*
- *Calcul de l'amortissement par table MACRS (p. 60)*
- Calcul de la méthode ALT MACRS
- *Calcul de l'amortissement ACRS (p. 63)*
- *Utilisation de l'amortissement par annuité (p. 71)*
- *Utilisation de l'amortissement sur la première période (p. 73)*
- Amortissement à montant fixe
- Amortissement basé sur la valeur nette comptable (VNC)
- Méthode personnalisée
- Aucun amortissement

Les formules d'amortissement varient selon le mode de calcul défini pour chaque type de livre dans Infor LN. Si le mode de calcul est périodique, Infor LN considère que chaque période contient le même nombre de jours. Si le mode de calcul est quotidien, Infor LN utilise le nombre exact de jours de chaque période.

Remarque

Infor LN calcule l'amortissement pour chaque période du calendrier de votre société, quel que soit le mode de calcul. Si le calendrier contient douze périodes, par exemple, Infor LN calcule l'amortissement douze fois par an, que le mode de calcul soit quotidien ou périodique.

Infor LN utilise la fréquence affectée à chaque livre d'immobilisation pour déterminer la fréquence d'enregistrement des écritures produites. Si la fréquence est trimestrielle, par exemple, Infor LN rassemble les montants calculés en montants trimestriels et enregistre les résultats une fois par trimestre. Pour plus d'informations sur l'amortissement, reportez-vous à la rubrique *Amortissement des immobilisations (p. 32)*.

Calculs et conventions au prorata

Les conventions au prorata sont utilisées pour déterminer le début et la fin de la période d'amortissement d'une immobilisation. La période d'amortissement détermine le montant de l'amortissement d'une immobilisation pour la première et la dernière année d'utilisation. Dans Infor LN, ce ne sont pas ces dates qui sont utilisées pour calculer les montants de l'amortissement pour la première et la dernière année mais les conventions spéciales. Les conventions au prorata ont un rôle d'information uniquement

et sont enregistrées dans le module Immobilisations pour être utilisées avec les livres de type Federal Tax (Etats-Unis) et Other Tax.

Infor LN reconnaît les conventions au prorata suivantes :

- conventions au prorata (Etats-Unis),
- conventions au prorata (Europe).

Conventions au prorata (Etats-Unis) :

- Aucune
- Mi-mois
- Mi-trimestre
- Mi-exercice
- Mi-exercice modifié

Aucune

La date de début de l'amortissement équivaut à la date de mise en service.

Mi-mois

La date de début de l'amortissement équivaut au milieu du mois au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Mi-trimestre

La date de début de l'amortissement équivaut au milieu du trimestre au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Mi-exercice

La date de début de l'amortissement équivaut au milieu de l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Mi-exercice modifié

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour de l'exercice courant (ou suivant) au cours duquel l'immobilisation est mise en service si la date de mise en service se situe au premier (ou second) trimestre de l'exercice.

Période de mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour de l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Exemple

Si vous utilisez des périodes mensuelles et que la date de mise en service est le 12 décembre 2002, la date de début est fixée au 1er décembre 2002.

1er jour exercice de mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour de l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Exemple

par exemple Si vous utilisez des périodes mensuelles et que la date de mise en service est le 12 décembre 2002, la date de début est fixée au 1er janvier 2002.

1er jour exercice suivant mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour suivant l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Exemple

Si l'exercice se termine le 30 juin 2002 et que la date de mise en service est le 1er juillet 2002, la date de début est fixée au 1er juillet 2002.

Période suivant date de mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour suivant la fin de la période comptable au cours de laquelle l'immobilisation est mise en service.

Exemple

Si une immobilisation d'une durée de vie de trois ans est mise en service le 11.03.01, Infor LN utilise le mois d'avril 2002 comme premier mois de la période d'amortissement.

Premier/second semestre

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour de l'exercice (ou du second semestre de l'exercice) au cours duquel l'immobilisation est mise en service si la date de mise en service se situe au premier (ou second) semestre de l'exercice.

1er jour semestre suivant mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour du second semestre de l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Conventions au prorata (Europe) :

- Aucune
- Mi-mois
- Mi-trimestre
- Mi-exercice

- Mi-exercice modifié
- Période de mise en service

Aucune

La date de début de l'amortissement équivaut à la date de mise en service.

Mi-mois

La date de début de l'amortissement équivaut au milieu du mois au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Mi-trimestre

La date de début de l'amortissement équivaut au milieu du trimestre au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Mi-exercice

La date de début de l'amortissement équivaut au milieu de l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Mi-exercice modifié

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour de l'exercice courant (ou suivant) au cours duquel l'immobilisation est mise en service si la date de mise en service se situe au premier (ou second) trimestre de l'exercice.

Période de mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour de l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Exemple

Si vous utilisez des périodes mensuelles et que la date de mise en service est le 12 décembre 2002, la date de début est fixée au 1er décembre 2002.

1er jour exercice de mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour de l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Exemple

Si vous utilisez des périodes mensuelles et que la date de mise en service est le 12 décembre 2002, la date de début est fixée au 1er janvier 2002.

1er jour exercice suivant mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour suivant l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

Exemple

Si l'exercice se termine le 30 juin 1998 et que la date de mise en service est le 1er juillet 2001, la date de début est fixée au 1er juillet 2002.

Période suivant date de mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour suivant la fin de la période comptable au cours de laquelle l'immobilisation est mise en service.

Exemple

Une immobilisation d'une durée de vie de trois ans est mise en service le 11 mars 2001.

Infor LN utilise le mois d'avril 2002 comme premier mois de la période d'amortissement.

Premier/second semestre

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour de l'exercice (ou du second semestre de l'exercice) au cours duquel l'immobilisation est mise en service si la date de mise en service se situe au premier (ou second) semestre de l'exercice.

1er jour semestre suivant mise en service

La date de début de l'amortissement équivaut au premier jour du second semestre de l'exercice au cours duquel l'immobilisation est mise en service.

La date de fin de l'amortissement équivaut à la date de début de l'amortissement à laquelle s'ajoute la durée de vie de l'immobilisation moins un jour.

Utilisation des méthodes d'amortissement

Infor LN propose des méthodes d'amortissement permettant de définir des types d'amortissements. Ces méthodes s'appliquent aux livres d'immobilisation lorsque vous définissez des catégories dans la session Catégorie (tffam2100s000). Vous ne pouvez pas modifier les méthodes proposées par Infor LN, mais vous pouvez en créer d'autres pour amortir les immobilisations pour lesquelles les méthodes existantes ne sont pas adaptées. Si vous amortissez les immobilisations selon une méthode que vous avez créée, Infor LN utilise les pourcentages définis dans la méthode pour calculer l'amortissement.

Infor LN détermine la formule d'amortissement à employer en se basant sur la méthode que vous affectez à chaque livre associé à une immobilisation. Les méthodes suivantes sont disponibles :

- Méthode linéaire
- Méthode de l'amortissement dégressif

- Amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire
- Méthode SOFTY
- Méthode SOFTY avec passage à la méthode linéaire
- Méthode de l'amortissement Unités d'œuvre
- Méthode du montant fixe
- Méthode de l'annuité
- Méthode d'amortissement Première période
- Méthode d'amortissement fondé sur la VNC
- Méthode personnalisée
- Aucune méthode

Méthode linéaire

Cette méthode utilise la formule linéaire pour amortir une immobilisation dans les livres qui lui sont associés. Vous devez spécifier un montant à amortir tout au long de la durée de vie de l'immobilisation. Pour plus d'informations sur la formule linéaire, reportez-vous à la rubrique *Calcul de la durée de vie de l'amortissement (p. 55)*.

Remarque

Certaines méthodes d'amortissement dégressif et MACRS sont remplacées par la méthode linéaire à un stade de la durée de vie de l'immobilisation. Pour obtenir une liste de ces méthodes, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire (p. 67)*.

Certaines méthodes d'amortissement dégressif passent à la méthode linéaire à un certain moment de la durée de vie de l'immobilisation. Pour obtenir une liste de ces méthodes, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire (p. 67)*.

Certaines méthodes d'amortissement SOFTY sont remplacées par la méthode linéaire à un stade de la durée de vie de l'immobilisation. Pour obtenir une liste de ces méthodes, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement SOFTY avec passage à la méthode linéaire (p. 69)*.

Méthode de l'amortissement dégressif

Cette méthode utilise la formule de l'amortissement dégressif pour amortir une immobilisation dans les livres qui lui sont associés. Tout au long de la durée de vie de l'immobilisation, le montant d'amortissement de l'immobilisation diminue. Pour plus d'informations sur la formule de l'amortissement dégressif, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement dégressif (p. 64)*.

Remarque

Certaines méthodes d'amortissement dégressif passent à la méthode linéaire à un certain moment de la durée de vie de l'immobilisation. Pour obtenir une liste de ces méthodes, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire (p. 67)*.

Certaines méthodes d'amortissement SOFTY sont remplacées par la méthode linéaire à un stade de la durée de vie de l'immobilisation. Pour obtenir une liste de ces méthodes, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement SOFTY avec passage à la méthode linéaire (p. 69)*.

Exemple

Amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire

Cette méthode utilise l'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire pour amortir une immobilisation dans les livres qui lui sont associés. L'immobilisation est amortie dans les livres selon la méthode d'amortissement dégressif, jusqu'à ce qu'il soit plus avantageux d'amortir l'immobilisation en utilisant la méthode linéaire. A ce stade,

Infor LN passe automatiquement à l'amortissement linéaire. Pour plus d'informations sur la formule de l'amortissement dégressif, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire (p. 67)*.

Remarque

Certaines méthodes d'amortissement SOFTY sont remplacées par la méthode linéaire à un stade de la durée de vie de l'immobilisation. Pour obtenir une liste de ces méthodes, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement SOFTY avec passage à la méthode linéaire (p. 69)*.

Méthode SOFTY

De multiples méthodes d'amortissement utilisent la formule SOFTY. Vous pouvez affecter ces méthodes à tous les livres associés à une immobilisation. Pour plus d'informations sur la formule SOFTY, reportez-vous à la rubrique Calcul de l'amortissement SOFTY.

Remarque

Certaines méthodes d'amortissement SOFTY sont remplacées par la méthode linéaire à un stade de la durée de vie de l'immobilisation. Pour obtenir une liste de ces méthodes, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement SOFTY avec passage à la méthode linéaire (p. 69)*.

Méthode SOFTY avec passage à la méthode linéaire

De multiples méthodes d'amortissement utilisent la formule SOFTY. Vous pouvez affecter ces méthodes à tous les livres associés à une immobilisation. Pour plus d'informations sur la formule SOFTY, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement SOFTY avec passage à la méthode linéaire (p. 69)*.

Méthode de l'amortissement Unités d'œuvre

Une seule méthode utilise la formule de l'amortissement Unités d'œuvre. Pour utiliser des unités d'œuvre dans le calcul de l'amortissement, vous devez affecter la méthode de l'amortissement Unités d'œuvre à un ou plusieurs livres associés à l'immobilisation. Pour plus d'informations sur le calcul des unités d'œuvre, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement variable (p. 58)*.

Méthode du montant fixe

L'amortissement est un montant annuel fixe que vous affectez. L'immobilisation est amortie dans ses livres associés à hauteur de ce montant jusqu'à ce qu'elle arrive en fin de vie ou jusqu'à ce que sa valeur résiduelle soit atteinte.

Méthode de l'annuité

Le montant de l'amortissement est un montant fixe par période, qui augmente progressivement en termes d'annuité. L'annuité se compose de l'intérêt et de l'amortissement.

Infor LN ne traite pas les montants des intérêts et ne calcule pas l'intérêt sur la valeur restante. Pour plus d'informations sur le calcul des annuités, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement par annuité (p. 72)*.

Méthode d'amortissement Première période

L'amortissement d'une immobilisation dans ses livres associés est réalisé entièrement dans la première période.

Méthode d'amortissement fondé sur la VNC

La valeur de l'immobilisation est calculée par soustraction de l'amortissement cumulé de la valeur actuelle. La valeur nette comptable correspond à la valeur de l'immobilisation enregistrée dans les livres associés à l'immobilisation. Lorsque vous calculez ou mettez à jour l'amortissement ou lorsque vous ajustez le coût ou l'amortissement cumulé, la valeur de chaque livre associé à l'immobilisation change. Si le livre est de type Federal Tax (Etats-Unis), la valeur de l'Article 179 est également soustraite du calcul ci-dessus. Pour plus d'informations sur l'amortissement fondé sur la VNC, reportez-vous à la rubrique Amortissement basé sur la valeur nette comptable (VNC).

Méthode personnalisée

Cette méthode d'amortissement peut être définie librement et se base sur les pourcentages mensuels ou annuels, en vue de répondre aux besoins spécifiques de l'utilisateur.

Aucune méthode

Aucune méthode d'amortissement n'est définie. Vous pouvez utiliser cette méthode pour une immobilisation qui ne peut pas être amortie, par exemple un bien immobilier.

Amort. basé sur le facteur de garantie

La méthode d'**Amort. basé sur le facteur de garantie** sert à gérer les règlementations juridiques en vigueur au Japon pour l'amortissement des immobilisations.

La méthode d'**Amort. basé sur le facteur de garantie** est similaire à la méthode d'amortissement dégressif jusqu'à ce que la valeur du livre d'immobilisation soit égale à la **Val. garantie**.

Lorsque la valeur du livre d'immobilisation devient inférieure à la **Val. garantie**, l'amortissement est calculé selon l'une des méthodes suivantes :

- La méthode linéaire utilise le nombre d'années indiqué dans le champ **Nbre d'exercices au-delà du facteur de garantie**.
- Vous pouvez également utiliser la valeur du pourcentage indiqué dans le champ **Amortissement révisé au-delà du facteur de garantie**, au lieu de la valeur définie dans le champ **Pourcentage amort. dégressif**.

Val. garantie

La **Val. garantie** est définie dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000).

La valeur garantie est calculée comme suit :

Val. garantie = **Valeur d'origine** de l'immobilisation dans le livre * Pourcentage de **Facteur de garantie**.

Lorsque vous attribuez une méthode d'**Amort. basé sur le facteur de garantie** à un livre d'immobilisation dans la session Méthode d'amortissement (tffam7110s000), le champ **Val. garantie** est activé dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000).

Le **Facteur de garantie** est spécifié dans la session Méthode d'amortissement (tffam7110s000).

La **Val. garantie** ne change pas pour l'ajustement de coût d'un livre d'immobilisation. La valeur est fixée et calculée lorsque vous activez l'immobilisation. Lorsqu'une immobilisation est partiellement transférée, la valeur garantie proportionnelle à sa valeur d'origine l'est également.

Calcul de la durée de vie de l'amortissement

Dans l'amortissement linéaire, une part égale du coût d'acquisition est amortie à chaque période de sa durée de vie totale. Selon la méthode de calcul linéaire, Infor LN réduit le coût d'acquisition par sa valeur résiduelle et par l'amortissement cumulé, puis divise le résultat par le nombre de périodes restantes dans la vie de l'immobilisation. Ce calcul génère un montant d'amortissement pour chaque période.

Remarque

La formule linéaire prend toujours en compte le décompte de la durée de vie et de la valeur restante dans le calcul de l'amortissement. Si vous n'avez pas effectué d'ajustements de la durée de vie de l'immobilisation, le calcul produit le même résultat que l'amortissement linéaire standard. Si vous ajustez la durée de vie, Infor LN reconnaît cet ajustement et poursuit l'amortissement de façon appropriée.

Exemple

Une camionnette utilisée pour la maintenance dans votre société a un coût de 20 000 $, une valeur résiduelle de 1 500 $ et une durée de vie estimée à 60 périodes. Il s'agit du calcul des dotations annuelles aux amortissements pour cette immobilisation la première année :

```
Dotations annuelles aux amortissements = (coût - valeur résiduelle -
amortissement cumulé) / durée en vie restante
```

ou

```
(20 000 $ - 1 500 $) / 5 = 3 700 $
```

Remarque

Si l'immobilisation pour laquelle vous avez calculé l'amortissement comprend une convention au prorata, Infor LN ajuste les dotations aux amortissements pour le calcul du premier semestre, trimestre ou mois. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Calculs et conventions au prorata (p. 47)*.

La méthode linéaire comprend deux variantes, selon le mode de calcul.

Méthode linéaire quotidienne

La formule de la méthode linéaire s'utilise lorsque le mode de calcul pour le livre sélectionné est quotidien. Infor LN calcule le montant de l'amortissement pour chaque période en se basant sur le nombre exact de jours de la période. Infor LN prend en compte le coût restant dans ce calcul.

Formule de la méthode linéaire quotidienne :

```
 (coût - valeur résiduelle - amortissement cumulé) * (nombre de jours dans
la période / durée de vie restante en nombre de jours)
```

Exemple

Votre société dispose d'un transporteur d'une valeur de 10 000 $, d'une valeur résiduelle de 1 000 $ et d'une durée de vie estimée à 3 ans ou 36 périodes. La date de mise en service est le 12 janvier 2002. Dans la première période de la durée de vie de l'immobilisation, l'immobilisation a été mise en service 20 jours uniquement. Le calcul pour la première période est le suivant :

```
  (10 000 $ - 1 000 $) * (20 / 1095) = 164,38 $  (10 000 $ - 1 000 $ -
164,38 $) * [ 28 / (1095 - 20) ] = 230,14 $ L'amortissement cumulé pour les
 deux périodes est de 394,52 $.
```

Dans la seconde période de la vie de l'immobilisation, la mise en service a été de 28 jours. Le calcul pour la seconde période est le suivant :

```
(10 000 $ - 1 000 $ - 164,38 $) * [ 28 / (1095 - 20) ] = 230,14 $
```

L'amortissement cumulé pour les deux périodes est de 394,52 $.

Méthode linéaire périodique

La formule de la méthode linéaire périodique s'utilise lorsque le mode de calcul pour le livre sélectionné est périodique. Infor LN répartit l'année équitablement selon le nombre de périodes spécifiées dans votre calendrier, puis calcule l'amortissement pour chaque période. Infor LN prend en compte le coût et la valeur restants dans ce calcul.

Formule de la méthode linéaire périodique :

```
 (coût - valeur résiduelle - amortissement cumulé) / durée en vie restante
en périodes
```

Exemple

Votre société possède une immobilisation d'une valeur de 300 000 $, d'une valeur résiduelle de 45 000 $ et d'une durée de vie estimée à 10 ans ou 120 périodes. Dans la première période de la vie de l'immobilisation, le montant de l'amortissement est calculé de la façon suivante :

```
 (300 000 $ - 45 000$) * ( 1 / 120) = 255 000 $ * 0.0083333 = 2 125,00 $
```

Le montant de l'amortissement cumulé au cours de la première période est de 2 125,00 $. A chaque période successive, Infor LN déduit l'amortissement cumulé du coût et de la valeur résiduelle et diminue la durée de vie restante. Dans la seconde période, par exemple, Infor LN calcule le montant de l'amortissement de la façon suivante :

```
(300 000 $ - 45 000 $ - 2 124,99 $) * (1 / 119) = 2125 00 $
```

L'amortissement cumulé pour les deux périodes est de 4 250,00 $.

Votre société possède une immobilisation d'une valeur de 300 000 $, d'une valeur résiduelle de 45 000 $ et d'une durée de vie estimée à 10 ans ou 120 périodes. Dans la première période de la vie de l'immobilisation, le montant de l'amortissement est calculé de la façon suivante :

```
(300 000 $ - 45 000 $) * ( 1 / 120) = 255 000 $ * 0.0083333 = 2 125,00 $
```

Le montant de l'amortissement cumulé au cours de la première période est de 2 125,00 $.

A chaque période successive, Infor LN déduit l'amortissement cumulé du coût et de la valeur résiduelle et diminue la durée de vie restante. Dans la seconde période, par exemple, Infor LN calcule le montant de l'amortissement de la façon suivante :

```
 (300 000 $ - 45 000 $ - 2 124,99 $) * (1 / 119) = 2 125,00 $
```

L'amortissement cumulé pour les deux périodes est de 4 250,00 $.

Calcul de l'amortissement variable

La méthode d'amortissement Unités d'œuvre (UOP) est une méthode d'amortissement pour les immobilisations dont la durée de vie est enregistrée en unités plutôt qu'en périodes.

Cette méthode s'utilise uniquement lorsque le total des unités d'œuvre d'une immobilisation peut être estimé avec précision pendant toute la durée de vie de l'immobilisation.

Le calcul de l'amortissement se base sur le montant relatif d'unités utilisées depuis le dernier amortissement par rapport à la durée de vie de l'immobilisation exprimée en unités.

Par exemple, une immobilisation qui utilise la méthode de l'amortissement Unités d'œuvre a un coût de 100 000 $ et une durée de vie de 20 000 $. Si vous amortissez 100 unités pendant cette période, le montant de l'amortissement sera de 100 000 $ * (100/20 000) = 500 $.

Pour amortir une immobilisation selon la méthode de l'amortissement Unités d'œuvre, vous devez affecter équitablement le nombre d'unités utilisées sur toute la durée de l'amortissement. En général, les unités produites et l'amortissement sont saisis pour une période. Lorsque c'est le cas, les unités produites sont amorties au cours de cette seule période.

Vous avez également la possibilité de saisir la valeur des unités utilisées et d'étaler l'amortissement sur plusieurs périodes. L'amortissement de ces unités est alors étalé équitablement sur les différentes périodes amorties.

Si vous saisissez 96 unités produites et que vous les amortissez entre le 01/01/1999 et le 28/02/1999, les 96 unités sont réparties équitablement sur deux périodes :

- Si vous utilisez l'amortissement périodique, 48 unités sont amorties sur chaque période.
- Si vous utilisez l'amortissement quotidien, le calcul 31/59 * 96 = 50,44 vous donne un total arrondi de 50 unités pendant la première période et de 28/59 * 96 = 45,55, soit 46 unités pour la seconde période.

Les formules suivantes sont employées :

- Livres fiscaux (Etats-Unis) :

```
Amortissement = (coût - valeur résiduelle - art.179) * (part
professionnelle/100)*(unités à amortir/total des unités)
```

- Autres livres :

```
Amortissement = (coût - valeur résiduelle) * (unités à amortir/total des
unités)
```

Pour les comptes MACRS et ACRS, la valeur résiduelle ne s'applique pas à l'amortissement des livres fiscaux (Etats-Unis) et des livres de type Commercial.

Calcul de l'amortissement MACRS

L'amortissement calculé selon la formule MACRS utilise une formule d'amortissement dégressif ou une formule linéaire.

- Amortissement par la formule linéaire MACRS
- Amortissement dégressif MACRS

Amortissement par la formule linéaire MACRS

Lorsque cette méthode est sélectionnée, Infor LN calcule chaque année de la vie de l'immobilisation un nouveau pourcentage d'amortissement. La formule linéaire MACRS utilise pour le calcul d'amortissement la durée de vie restante de l'immobilisation plutôt que sa durée d'amortissement initiale.

Selon la formule linéaire MACRS, Infor LN calcule le pourcentage annuel en divisant une période d'amortissement par la durée de vie restante de l'immobilisation, puis applique ce montant en fonction de la convention au prorata, afin de déterminer le montant d'amortissement correspondant à cette année.

La première année, Infor LN divise équitablement le montant de l'amortissement annuel sur chaque période, à partir du début de la période d'amortissement jusqu'à la fin de l'année. Les années suivantes, Infor LN divise équitablement le montant de l'amortissement sur chaque période de l'année.

Remarque

Si l'immobilisation pour laquelle vous avez calculé l'amortissement comprend une convention au prorata, Infor LN ajuste les dotations aux amortissements pour le calcul du premier semestre, trimestre ou mois. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Calculs et conventions au prorata (p. 47)*.

Formule de l'amortissement par la formule linéaire MACRS :

```
amortissement = (coût - amortissement cumulé) * (1 / durée de vie restante)
```

Exemple

Votre société possède une immobilisation d'une valeur de 10 000 $, une durée de vie estimée à sept ans et une convention au prorata d'un semestre. Du fait de la convention au prorata, Infor LN doit calculer l'amortissement annuel complet pour la première année, mais enregistrer uniquement la moitié de l'amortissement qui en résulte. L'amortissement annuel pour la première année de la durée de vie de l'immobilisation est calculé de la façon suivante :

```
[ 10 000 $ * (1 / 7) ] / 2 = 714,29 $
```

Infor LN répartit équitablement ce montant entre la date de mise en service et la fin du premier exercice.

La deuxième année, la durée de vie restante est de 6,5 années. Infor LN calcule l'amortissement annuel de la façon suivante :

```
[ (10 000 $ - 714,29 $) * (1 / 6,5) ] = 1 428,57 $
```

Infor LN divise équitablement ce montant entre les douze périodes du calendrier annuel, ce qui revient à un montant d'amortissement de 119,05 $ pour chaque période de la deuxième année.

La troisième année, la durée de vie restante est de 5,5 années. Infor LN calcule l'amortissement annuel de la façon suivante :

```
[ (10 000 $ - 2142 86 $) * (1 / 5,5) ] = 1 428,57 $
```

Infor LN divise équitablement ce montant entre les douze périodes du calendrier annuel, ce qui revient à un montant d'amortissement de 119,05 $ pour chaque période de la troisième année.

Remarque

Si l'immobilisation pour laquelle vous avez calculé l'amortissement comprend une convention au prorata, Infor LN ajuste les dotations aux amortissements pour le calcul du premier semestre, trimestre ou mois. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Calculs et conventions au prorata (p. 47)*.

Amortissement dégressif MACRS

La formule employée dans l'amortissement dégressif MACRS est la même que celle utilisée dans la formule classique d'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire. Infor LN utilise l'amortissement dégressif dans la première partie de la vie de l'immobilisation, puis passe à la méthode linéaire pour la durée de vie restante.

Remarque

Si l'immobilisation pour laquelle vous avez calculé l'amortissement comprend une convention au prorata, Infor LN ajuste les dotations aux amortissements pour le calcul du premier semestre, trimestre ou mois. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Calculs et conventions au prorata (p. 47)*.

Calcul de l'amortissement par table MACRS

L'amortissement par table MACRS utilise les tables de taux de Infor LN pour déterminer les pourcentages d'amortissement annuels pour chaque année de la durée de vie de l'immobilisation. La première année, le pourcentage annuel est appliqué et le résultat est réparti sur chaque période entre le début de la période d'amortissement et la fin de l'année. Les années suivantes, le résultat est réparti sur chaque période de l'année pour obtenir les dotations aux amortissements appropriées. Il existe deux variantes de l'amortissement par table MACRS :

- Amortissement par table MACRS quotidien
- Amortissement par table MACRS périodique

Amortissement par table MACRS quotidien

Dans la formule de l'amortissement par table MACRS quotidien, le montant d'amortissement annuel déterminé à l'aide d'un pourcentage des tables de taux de Infor LN est réparti sur les différentes périodes de l'année selon les formules suivantes :

```
amortissement annuel = pourcentage d'amortissement annuel * coût

amortissement pour chaque période = montant d'amortissement annuel * (nombre
 de jours dans la période / nombre de jours dans l'exercice TVA)
```

Exemple d'amortissement par table MACRS quotidien

- Première année

Votre société dispose d'un transporteur d'une valeur de 10 000 $, d'une durée de vie de cinq ans et sa date de mise en service est le 1er janvier 2001. La société décide d'amortir le transporteur selon la méthode MACRS d'amortissement dégressif à 200 % avec une convention au prorata d'un semestre. Infor LN utilise les tables de taux pour déterminer le pourcentage utilisé dans le calcul annuel du pourcentage pour chaque année.

La première année, le taux est de 20% et Infor LN calcule l'amortissement de la façon suivante :

```
(20 % * 10 000 $) = 2 000 $
```

Infor LN calcule ensuite les dotations aux amortissements pour chaque période de l'année en fonction du nombre de jours compris dans chaque période. La première période de la vie de l'immobilisation comprenait uniquement 25 jours. Par conséquent, Infor LN effectue le calcul suivant pour cette période :

```
 2 000 $ * (25 / 365) = 136 99 $
```

La seconde période de la première année comprenait 31 jours. Infor LN calcule l'amortissement de la façon suivante :

```
2 000 $ * ( 31/365) = 169,86 $
```

Infor LN enregistre des dotations aux amortissements de 136,99 $ dans la première période de la première année et des dotations de 169,86 $ dans la seconde période. Si une immobilisation est mise en service un autre jour que le premier jour de l'exercice, Infor LN remplace le chiffre 365 par le nombre de jours comptabilisés entre la date de mise en service et la fin de l'exercice dans les calculs décrits ci-dessus.

Par exemple, si l'immobilisation a été mise en service le 6 novembre 2002, Infor LN calcule que le premier exercice de TVA comprend uniquement 56 jours. Infor LN calcule 25/56 pour la première période et 31/56 pour la seconde période.

- Deuxième année

La deuxième année, Infor LN utilise les tables de taux pour déterminer le taux de l'année, soit 32 %. Infor LN calcule les dotations aux amortissements annuels de la façon suivante :

```
(32 % * 10 000 $) = 3 200 $
```

La première période de la deuxième année contient 31 jours. Infor LN calcule, par conséquent, l'amortissement de la période de la façon suivante :

```
3 200 $ * (31 / 365) = 271,78 $
```

Amortissement par table MACRS périodique

Dans la formule de l'amortissement par table MACRS périodique, le montant de l'amortissement annuel déterminé à partir des tables de taux de Infor LN est réparti équitablement sur chaque période de l'année à l'aide des formules suivantes :

```
amortissement annuel = pourcentage d'amortissement annuel * coût

amortissement pour chaque période = montant d'amortissement annuel * nombre
 de périodes de l'exercice
```

Exemple d'amortissement par table MACRS périodique

- Première année

Votre société dispose d'un transporteur d'une valeur de 10 000 $, d'une durée de vie de cinq ans et sa date de mise en service est le 1er janvier 2001. La société décide d'amortir le transporteur selon la méthode MACRS d'amortissement dégressif à 200 % avec une convention au prorata d'un semestre. Infor LN utilise les tables de taux pour déterminer le pourcentage utilisé dans le calcul annuel du pourcentage pour chaque année.

La première année, le taux est de 20% et Infor LN calcule l'amortissement de la façon suivante :

```
(20 % * 10 000 $) = 2 000 $
```

Infor LN calcule ensuite les dotations aux amortissements pour chaque période de l'année, indépendamment du nombre de jours compris dans chaque période. Pour chaque période de la première année, Infor LN effectue le calcul suivant :

```
2 000 $ / 12 = 166,67 $
```

Infor LN répartit équitablement ce montant entre la date de mise en service et la fin du premier exercice.

- Deuxième année

La deuxième année, Infor LN utilise les tables de taux pour déterminer le taux de l'année, soit 32%. Infor LN calcule les dotations aux amortissements annuels de la façon suivante :

```
(32 % * 10 000 $) = 3.200 $
```

Pour chaque période de la seconde année, Infor LN effectue le calcul suivant :

```
3 200 $ / 12 = 266,67 $
```

Infor LN enregistre des dotations aux amortissements de 266,67 $ pour chaque période de la deuxième année.

Utilisation de la méthode ACRS

Les méthodes ACRS utilisent les tables ACRS comme base de calcul. Vous pouvez affecter ces méthodes à tous les livres associés à l'immobilisation. Infor LN utilise la durée de vie fiscale de chaque méthode comme durée de vie de l'immobilisation et du livre auxquels la méthode est affectée. Pour plus d'informations sur l'amortissement ACRS, reportez-vous à la rubrique *Calcul de l'amortissement ACRS (p. 63)*.

Calcul de l'amortissement ACRS

Infor LN utilise des formules pour calculer les montants d'amortissement des immobilisations ou des livres qui leurs sont associés. Les formules font partie des méthodes d'amortissement affectées à une immobilisation et aux livres qui lui sont associés. Les formules employées dans Infor LN par les méthodes d'amortissement ACRS sont les suivantes :

- Calculs par la formule ACRS
- Calculs par table ACRS

Calculs par la formule ACRS

La formule ACRS applique l'amortissement ACRS aux immobilisations à l'aide de la formule linéaire pour la durée de vie restante. L'amortissement ACRS permet d'amortir les immobilisations sur des périodes plus courtes que leur durée de vie utile, sans tenir compte de leur valeur résiduelle. La formule ACRS s'applique aux immobilisations mises en service après 2000 et avant 1987. Elle utilise le coût d'une immobilisation pour déterminer la classe à laquelle elle appartient et la période d'amortissement de l'immobilisation.

A part la formule linéaire pour la durée de vie restante, aucune formule ne peut être employée avec la formule ACRS. Pour plus d'informations sur la formule linéaire pour la durée de vie restante, reportez-vous à la rubrique *Calcul de la durée de vie de l'amortissement (p. 55)*.

Remarque

Si l'immobilisation pour laquelle vous avez calculé l'amortissement comprend une convention au prorata, Infor LN ajuste les dotations aux amortissements pour le calcul du premier semestre, trimestre ou mois. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Calculs et conventions au prorata (p. 47)*.

Exemple de calculs par la formule ACRS

Votre société dispose d'un agitateur d'un valeur de 250 000 $ mis en service le 31 mai 1985. L'immobilisation a une durée de vie de 18 ans. La société décide de l'amortir à l'aide de la méthode par table ACRS.

Infor LN détermine que le pourcentage approprié pour la première année de la durée de vie de l'immobilisation est 8 %. Infor LN calcule des dotations annuelles aux amortissements de 20 000 $ pour la première année.

Calculs par table ACRS

L'amortissement par table ACRS utilise les tables de taux de Infor LN pour déterminer les pourcentages d'amortissement annuels pour chaque année de la durée de vie de l'immobilisation. Ces taux sont appliqués et le résultat est réparti sur chaque période de l'année pour obtenir les dotations aux amortissements appropriées.

L'amortissement ACRS permet d'amortir les immobilisations sur des périodes plus courtes que leur durée de vie utile, sans tenir compte de leur valeur résiduelle. La formule ACRS s'applique aux immobilisations mises en service après 1980 et avant 1987. Elle utilise le coût d'une immobilisation pour déterminer la classe à laquelle elle appartient et la période d'amortissement de l'immobilisation. Le montant amortissable annuel ACRS est calculé en multipliant le coût de l'immobilisation par le pourcentage approprié pour l'exercice.

Exemple de calculs par table ACRS

Votre société dispose d'un agitateur d'un valeur de 250 000 $ mis en service le 31 mai 1985. L'immobilisation a une durée de vie de 18 ans. La société décide de l'amortir à l'aide de la méthode par table ACRS.

Infor LN détermine que le pourcentage approprié pour la première année de la durée de vie de l'immobilisation est 8 %. Infor LN calcule des dotations annuelles aux amortissements de 20 000 $ pour la première année.

Calcul de l'amortissement dégressif

Dans l'amortissement dégressif, Infor LN calcule l'amortissement total annuel en appliquant un pourcentage constant à la valeur nette comptable de l'immobilisation. Les méthodes d'amortissement dégressif permettent d'affecter la plus grande partie d'un coût d'acquisition aux premières années de sa durée de vie utile. Ceci n'amortit pas l'immobilisation jusqu'à sa valeur résiduelle. Vous devez le faire manuellement.

Remarque

Si l'immobilisation pour laquelle vous avez calculé l'amortissement comprend une convention au prorata, Infor LN ajuste les dotations aux amortissements pour le calcul du premier semestre, trimestre ou mois.

Amortissement dégressif à taux double

Taux d'amortissement pour la méthode d'amortissement dégressif à taux double = Taux d'amortissement linéaire *200 %

Exemple

Le 1er avril 2011, la société A a acheté un équipement d'une valeur de 140 000 $ dont la durée de vie utile est estimée à 5 ans. A la fin de la 5ème année, la valeur résiduelle sera de 20 000 $. La société A identifie l'amortissement au mois entier le plus proche. Calculez les dotations aux amortissements pour 2011, 2012 et 2013 à l'aide de la méthode d'amortissement dégressif à taux double.

Durée de vie de l'immobilisation = 5 ans. Donc le taux d'amortissement linéaire = 1/5 = 20 % par an.

Taux d'amortissement pour la méthode d'amortissement dégressif à taux double = 20 % * 200 % = 20 % * 2 = 40 % par an.

Les montants de l'amortissement pour l'immobilisation sont calculés somme suit :

- **Année 2011**
  Amortissement = 140 000 $ * 40 % * 9/12 = 42 000 $.
- **Année 2012**
  Amortissement = (140 000 $ - 42 000 $) * 40 % * 12/12 = 39 200 $.
- **Année 2013**
  Amortissement = (140 000 $ - 42 000 $ - 39 200 $) * 40 % * 12/12 = 23 520 $.
- **Année 2014**
  Amortissement = (140 000 $ - 42 000 $ - 39 200 $ - 23 520 $) * 40 % * 12/12 = 14 112 $.
- **Année 2015**
  Amortissement = (140 000 $ - 42 000 $ - 39 200 $ - 23 520 $ - 14 112 $) * 40 % * 12/12 = 8 467 $.

Remarque

C'est la valeur de 1 168 $ qui doit être prise en compte pour l'année 2015, et non pas 8 467 $, pour conserver la valeur comptable identique à la valeur résiduelle.

21 168 $ - 20 000 $ = 1 168 $ (l'amortissement cesse à ce stade.)

A-Année	B-Valeur du livre au début	C-Taux d'amortissement	D-Montant de l'amortissement (D=B*C*Nombre de mois /12)	E-Valeur du livre à la fin de l'année
2011	$140,000	40%	$42,000	$98,000
2012	$98,000	40%	$39,200	$58,800
2013	$58,000	40%	$23,520	$35,280
2014	$35,280	40%	$14,112	$21,168
2015	$21,168	40%	$1,168	$20,000

Amortissement dégressif à 150 %

Taux d'amortissement pour la méthode d'amortissement dégressif à 150% = Taux d'amortissement linéaire *150 %

Exemple

Le 1er avril 2011, la société A a acheté un équipement d'une valeur de 140 000 $ dont la durée de vie utile est estimée à 5 ans. A la fin de la 5ème année, la valeur résiduelle sera de 20 000 $. La société A identifie l'amortissement au mois entier le plus proche. Calculez les dotations aux amortissements pour 2011, 2012 et 2013 à l'aide de la méthode d'amortissement dégressif à 150 %.

Durée de vie de l'immobilisation = 5 ans. Donc le taux d'amortissement linéaire = 1/5 = 20 % par an.

Taux d'amortissement pour la méthode d'amortissement dégressif à 150 % = 20 % * 150 % = 20 % * 1,5 = 30 % par an.

Les montants de l'amortissement sont calculés somme suit :

- **Année 2011**
  Amortissement = 140 000 $ * 30 % * 9/12 = 31 500 $.
- **Année 2012**
  Amortissement = (140 000 $ - 31 500 $) * 30 % * 12/12 = 32 550 $.
- **Année 2013**
  Amortissement = (140 000 $ - 31 500 $ - 32 550 $) * 30 % * 12/12 = 22 785 $.
- **Année 2014**
  Amortissement = (140 000 $ - 31 500 $ - 32 550 $ - 22 785 $) * 30 % * 12/12 = 15 950 $.

- **Année 2015**
  Amortissement = (140 000 $ - 31 500 $ - 32 550 $ - 22 785 $ - 15 950 $) * 30 % * 12/12 = 11 165 $.
- **Année 2016**
  Amortissement = (140 000 $ - 31 500 $ - 32 550 $ - 22 785 $ - 15 950 $ - 11 165 $) * 30 % * 12/12 = 7 815 $.

Remarque

C'est la valeur de 6 051 $ qui doit être prise en compte pour l'année 2016, et non pas 7 815 $, pour conserver la valeur comptable identique à la valeur résiduelle.

26 051 $ - 20 000 $ = 6 051 $ (l'amortissement cesse à ce stade.)

A-Année	B-Valeur du livre au début	C-Taux d'amortis-sement	D-Montant de l'amortissement (D=B*C*Nombre de mois /12)	E-Valeur du livre à la fin de l'année
2011	$140,000	30%	$31,500	$108,500
2012	$108,500	30%	$32,550	$75,950
2013	$75,950	30%	$22,785	$53,165
2014	$53,165	30%	$15,950	$37,216
2015	$37,216	30%	$11,165	$26,051
2016	$26,051	30%	$6,051	$20,000

Calcul de l'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire

L'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire est une formule dans laquelle l'amortissement dégressif est utilisé pendant la première partie de la durée de vie de l'immobilisation. Infor LN passe ensuite à la formule linéaire pour amortir l'immobilisation à sa valeur résiduelle, en se basant sur sa durée de vie restante. Le passage s'effectue dans la première période, au cours de laquelle le calcul de la valeur linéaire restante génère un montant d'amortissement plus important que le calcul de l'amortissement dégressif.

Cette formule est utile si vous souhaitez maximiser la déduction fiscale pour les dotations aux amortissements pour les retours sur la déclaration d'impôts de votre société. Cette méthode vous permet d'enregistrer une grande partie de l'amortissement d'une immobilisation dans les premières années de sa vie et de l'amortir à sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle est négligée dans la formule d'amortissement dégressif sans passage à la méthode linéaire.

Si une méthode d'amortissement est appliquée alors que la case **Passer à l'amortissement linéaire** est cochée dans la session de détail Méthodes d'amortissement (tffam7510m000), le calcul linéaire sur la durée de vie restante, sur la valeur restante ou le calcul linéaire normal est appliqué en fonction des critères de passage à la méthode linéaire définis dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000).

Les formules suivantes sont employées :

- Livres fiscaux (Etats-Unis) :

```
VNC = (coût - valeur résiduelle - art. 179) * (part professionnelle / 100)
- AC
```

- Autres livres :

```
VNC = coût - valeur résiduelle - AC
```

où :

VNC = Valeur nette comptable

AC = Amortissement cumulé

Amortissement dégressif :

```
amortissement quotidien = VNC * (pourcentage d'amortissement dégressif /
100) * nombre de jours amortis / nombre de jours de l'exercice ; amortissement
périodique = VNC * (pourcentage d'amortissement dégressif / 100) * nombre
de périodes amorties / nombre de périodes de l'exercice
```

- Méthode linéaire normale :

```
amortissement quotidien = VNC * nombre de jours amortis / nombre de jours
de l'exercice ; amortissement périodique = VNC * nombre de périodes amorties
/ nombre de périodes de l'exercice
```

- Calcul linéaire sur la durée de vie restante / valeur restante :

```
Amortissement quotidien = VNC * nombre de jours amortis / durée de vie
restante ; amortissement périodique = VNC * nombre de périodes amorties /
nombre de périodes de la durée de vie restante
```

Pour les comptes MACRS et ACRS, la valeur résiduelle ne s'applique pas à l'amortissement des livres fiscaux (Etats-Unis) et des livres de type Commercial.

Remarque

Si l'immobilisation pour laquelle vous avez calculé l'amortissement comprend une convention au prorata, Infor LN ajuste les dotations aux amortissements pour le calcul du premier semestre, trimestre ou mois. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Calculs et conventions au prorata (p. 47)*.

Calcul de l'amortissement SOFTY avec passage à la méthode linéaire

L'amortissement selon la méthode SOFTY avec passage à la méthode linéaire est une formule dans laquelle la somme des chiffres annuels est utilisée pendant la première partie de la durée de vie de l'immobilisation. Infor LN passe ensuite à la formule linéaire pour amortir l'immobilisation à sa valeur résiduelle, en se basant sur sa durée de vie restante. Le passage s'effectue dans la première période, au cours de laquelle le calcul de la valeur linéaire restante génère un montant d'amortissement plus important que le calcul de l'amortissement SOFTY.

Si une méthode d'amortissement est appliquée alors que la case **Passer à l'amortissement linéaire** est cochée dans session de détail Méthodes d'amortissement (tffam7510m000), le calcul linéaire normal est appliqué indépendamment des **Linéaire en cas de bascule** définis dans la session Paramètres FAM (tffam0500m000). Le calcul linéaire sur la durée de vie restante ou la valeur restante ne s'applique pas ici, car l'amortissement important cumulé au début de la vie de l'immobilisation réduit le montant linéaire de la durée de vie restante ou de la valeur restante à tel point que le passage à la méthode linéaire ne s'effectue jamais.

Les formules suivantes sont employées :

- **Livres fiscaux (Etats-Unis)**

  ```
  FA = (coût - valeur résiduelle - art. 179) * (part professionnelle /
   100)

  VNC = (coût - valeur résiduelle - art. 179) * (part professionnelle
  / 100) - AC
  ```

- **Autres livres :**

  ```
   FA = coût - valeur résiduelle

  VNC = coût - valeur résiduelle - AC
  ```

- **SOFTY**

  ```
  amortissement = FA * (nombre d'années restantes dans la durée de vie
   / somme des années)
  ```

- **Méthode linéaire normale**

```
amortissement quotidien = VNC * (nombre de jours amortis / nombre de
 jours de l'exercice)

amortissement périodique = VNC * (nombre de périodes amorties / nombre
 de périodes de l'exercice)
```

où :

FA = Facteur d'amortissement

VNC = Valeur nette comptable

AC = Amortissement cumulé

Pour les comptes MACRS et ACRS, la valeur résiduelle ne s'applique pas à l'amortissement des livres fiscaux (Etats-Unis) et des livres de type Commercial.

Remarque

Si l'immobilisation pour laquelle vous avez calculé l'amortissement comprend une convention au prorata, Infor LN ajuste les dotations aux amortissements pour le calcul du premier semestre, trimestre ou mois. Cette formule est utile si vous souhaitez maximiser la déduction fiscale pour les dotations aux amortissements pour les retours sur la déclaration d'impôts de votre société. Cette méthode vous permet d'enregistrer une grande partie de l'amortissement d'une immobilisation dans les premières années de sa vie et de l'amortir à sa valeur résiduelle.

Calcul de l'amortissement par la formule ALT MACRS

La formule d'amortissement par table ALT MACRS calcule l'amortissement à l'aide de la formule de l'amortissement dégressif avec passage à la méthode linéaire et à un pourcentage fixe de 150 %. Infor LN utilise l'amortissement dégressif dans la première partie de la vie de l'immobilisation, puis passe à la méthode linéaire pour la durée de vie restante. Les méthodes ALT MACRS s'appliquent, en général, uniquement aux livres de type AMT et ACE. Ces méthodes doivent être utilisées conformément à la réglementation de l'IRS et aux lois fiscales des Etats-Unis.

Remarque

Si l'immobilisation pour laquelle vous avez calculé l'amortissement comprend une convention au prorata, Infor LN ajuste les dotations aux amortissements pour le calcul du premier semestre, trimestre ou mois. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Calculs et conventions au prorata (p. 47)*.

Utilisation de l'amortissement par annuité

Une méthode d'amortissement basée sur les taux d'intérêt et répondant aux besoins des pays européens. Tout au long de la durée de vie de l'immobilisation, le montant de l'amortissement augmente. Ce montant est calculé dans le livre Comptable. Si le livre Comptable ne comprend pas de montant d'amortissement, l'amortissement n'est pas pris en compte. L'annuité est calculée de la façon suivante :

Annuité = Base * i * {(1 + i) à la puissance n} / ({(1 + i) à la puissance n} - 1)

Amortissement = annuité - i * base de l'année

où :

Base = valeur du livre la première année

Base de l'année = valeur du livre au début de l'année en cours

i = pourcentage du taux d'intérêt / 100

n = nombre d'années d'amortissement par annuité

Exemple

Base = 200 000

i = 8 % / 100 = 0,08

n = 5 ans

Annuité = 200 000 * 0,08 * 1,08 5 / (1,08 5 - 1) = 50 091,29

Exer.	Calcul des annuités	Annuité
1	50,091.29 - 0,08 * 200,000.00	34,091.29
2	50,091.29 - 0.08 * 165,908.71	36,818.59
3	50,091.29 - 0.08 * 129,090.12	39,764.08
4	50,091.29 - 0.08 * 89,326.04	42,945.21
5	50,091.29 - 0.08 * 46,380.83	46,380.82
Somme		199,999.99

Calcul de l'amortissement par annuité

La méthode de l'annuité est généralement utilisée pour répondre aux besoins des pays européens. Tout comme dans un emprunt, le montant enregistré pour l'amortissement est basé sur les taux d'intérêt. Le montant de l'amortissement augmente tout au long de la durée de vie de l'immobilisation. Le montant des intérêts est calculé dans le livre Comptable uniquement. Dans les autres livres, il est ignoré.

L'amortissement selon la méthode de l'annuité est calculé de la façon suivante :

$$\text{Annuité} = \frac{i \times \text{montant total de l'amortissement} \times (1+i)^{n}}{(1+i)^{n} - 1}$$

```
amortissement = annuité - (i x valeur enregistrée dans le livre comptable au
 début de l'année)
```

où :

i = pourcentage du taux d'intérêt / 100

n = nombre d'années d'annuités

Utilisation de l'amortissement sur la première période

Méthode d'amortissement qui amortit entièrement l'immobilisation au cours de la première période. Cette méthode est employée pour les immobilisations de faible valeur.

La valeur maximale de l'amortissement sur la première période peut être définie dans le champ Amortissement maximal par unité de la sous-session Paramètres FAM (tffam0100s000).

Si une immobilisation avec amortissement sur la première période dépasse la valeur maximale, un message d'avertissement apparaît dans la session Activation (tffam1200m000) (une sous-session de la session Immobilisations (tffam1500m000)). Vous pouvez décider d'ignorer l'avertissement et de poursuivre l'amortissement.

Suspension de l'amortissement

Deux méthodes permettent de suspendre l'amortissement :

- Pour suspendre de façon générale une méthode d'amortissement appliquée à tous les livres d'immobilisation, utilisez la session Périodes de suspension amortissement (tffam7120m000). Cette méthode modifie le montant de l'amortissement pour les périodes suivant la suspension, mais la dernière date de mise en service de l'immobilisation ne change pas. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique Périodes de suspension amortissement (tffam7120m000).
- Utilisez la session Suspension globale de l'amortissement (tffam1207m000) pour suspendre l'amortissement d'une plage de livres d'immobilisation pendant une plage d'exercices et de périodes.

Suspension globale de l'amortissement

Dans certains pays, il est possible de suspendre l'amortissement pour les périodes pendant lesquelles l'immobilisation n'est pas utilisée, quelle qu'en soit la raison. Vous pourrez alors appliquer l'amortissement dans des périodes ultérieures.

Pour que Infor LN puisse suspendre l'amortissement pendant une période, l'immobilisation doit avoir été amortie jusqu'au début de la première période à partir de laquelle vous suspendez l'amortissement, et aucun amortissement ne doit exister pour les périodes ultérieures.

Pour cela, selon la dernière date d'amortissement du livre d'immobilisation, Infor LN applique la méthode d'amortissement standard pendant les périodes précédentes ou annule l'amortissement pendant les périodes ultérieures si vous exécutez la session Suspension globale de l'amortissement (tffam1207m000).

Infor LN crée une écriture **Suspendre l'amortissement** pour chaque période dans tous les livres d'immobilisation compris dans la plage. Ces écritures ne sont pas imputées dans la comptabilité générale, car leur montant est égal à zéro. Dans la session Consultation des écritures d'un livre d'immobilisation (tffam8501m000), le montant des écritures **Suspendre l'amortissement** est égal à zéro.

Pour les écritures d'amortissement standard générées ou contrepassées, Infor LN crée des écritures au journal si vous avez désactivé la case à cocher **Supprimer les écritures** dans la session Suspension globale de l'amortissement (tffam1207m000).

Si la suspension de l'amortissement s'est déroulée correctement, Infor LN attribue au champ **Date dernier amortissement** du livre d'immobilisation le dernier jour de la dernière période pour laquelle vous avez suspendu l'amortissement et met à jour le **Nombre de périodes de suspension**.

Si vous avez suspendu l'amortissement, vous pourrez amortir l'immobilisation dans des périodes ultérieures. Les périodes pour lesquelles vous avez suspendu l'amortissement ne sont *pas* incluses dans la durée de vie restante de l'immobilisation. Dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000), le champ **Nombre de périodes de suspension** affiche le nombre de périodes pendant lesquelles l'immobilisation n'a pas été amortie en raison de la suspension d'amortissement définie dans la session Suspension globale de l'amortissement (tffam1207m000).

Remarque

Si vous suspendez l'amortissement d'une immobilisation située à un emplacement spécifique pendant une période et que vous déplacez l'immobilisation, l'amortissement de celle-ci n'est *pas* suspendu automatiquement au nouvel emplacement. Utilisez la session Suspension globale de l'amortissement (tffam1207m000) pour suspendre de nouveau l'amortissement de l'immobilisation au nouvel emplacement.

Le champ **Nombre de périodes de suspension** de la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000) n'est pas concerné par l'amortissement suspendu que vous définissez dans la session Périodes de suspension amortissement (tffam7120m000).

Exemple

Par exemple, vous pouvez mettre en service une immobilisation le 1er janvier 2005, avec une durée de vie égale à 12 périodes.

Vous suspendez l'amortissement dans les périodes 2005/5 et 2005/6, car vous n'utilisez pas l'immobilisation pendant ces périodes. Vous appliquez un amortissement standard pour toutes les autres périodes 2005. L'immobilisation n'est pas entièrement amortie le 31 décembre 2005. Vous pouvez toujours l'amortir pendant les périodes 2006/1 et 2006/2.

Annulation de la suspension d'amortissement

Si vous annulez la suspension de l'amortissement, Infor LN contrepasse l'amortissement suspendu *ainsi que l'amortissement standard des périodes suivant la dernière période à laquelle vous avez suspendu l'amortissement.*

Si vous annulez l'amortissement suspendu pour une plage de périodes qui se situent dans le passé, vous devez appliquer manuellement l'amortissement standard aux périodes suivant la dernière période pour laquelle vous avez annulé la suspension de l'amortissement.

Pour les écritures de contrepassation générées, Infor LN ne crée des écritures au journal que si celles-ci existent pour les écritures d'origine, que vous cochiez ou non la case **Supprimer les écritures** dans la session Suspension globale de l'amortissement (tffam1207m000).

Si vous annulez la suspension de l'amortissement, Infor LN met à jour le champ **Nombre de périodes de suspension** dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000).

Exemple

Vous suspendez l'amortissement pour les périodes 2005/1, 2005/2 et 2005/3, puis vous appliquez l'amortissement standard à la période 2005/4 et imputez les écritures d'amortissement à la comptabilité générale.

Vous devez ensuite contrepasser l'amortissement suspendu à partir de la période 2005/2.

Procédez comme suit :

1. Cochez la case **Contrepasser l'amortissement**.
2. Dans les champs **Exercice/Période De**, saisissez 2005/2. Vous ne pouvez pas saisir de valeur dans les champs **A**.

Infor LN annule l'amortissement suspendu des périodes 2005/2 et 2005/3, *ainsi que l'amortissement standard de la période 2005/4.*

Vous devez appliquer l'amortissement manuellement aux périodes 2005/2, 2005/3 et 2005/4.

Amortissement accéléré

L'amortissement accéléré consiste à appliquer un montant d'amortissement supplémentaire à une immobilisation au cours d'un exercice spécifique. Dans certains pays, l'amortissement accéléré peut atteindre un maximum de 100 % du montant de l'amortissement standard annuel, jusqu'à ce que la valeur de l'immobilisation soit égale à zéro. La méthode d'amortissement accéléré réduit la durée de l'amortissement. Les écritures d'amortissement accéléré doivent être imputées à des comptes généraux spécifiques.

Saisissez le montant de l'amortissement accéléré sous forme de pourcentage de l'amortissement cumulé. Le pourcentage ne peut pas dépasser 100 %.

L'amortissement accéléré suit les mêmes règles que l'amortissement standard. Si ce dernier est suspendu, l'amortissement accéléré l'est également. Si l'utilisation réelle de l'immobilisation change, vous pouvez réduire ou suspendre en conséquence l'amortissement accéléré.

Remarque

L'amortissement accéléré ne modifie pas le montant de l'amortissement standard des périodes suivantes.

Application de l'amortissement accéléré

Vous pouvez utiliser la session Amortissement global accéléré (tffam1208m000) pour amortir une plage d'immobilisations par un montant supplémentaire. Cela n'est possible qu'une fois par an.

Pour que l'amortissement accéléré puisse être appliqué à une période, l'immobilisation doit avoir été amortie jusqu'au début de la première période à partir de laquelle vous appliquez l'amortissement accéléré, et aucun amortissement ne doit exister pour les périodes ultérieures.

Pour cela, selon la dernière date d'amortissement du livre d'immobilisation, Infor LN applique la méthode d'amortissement standard aux périodes précédentes ou réactive l'amortissement pendant les périodes ultérieures si vous exécutez la session Amortissement global accéléré (tffam1208m000).

Si vous appliquez l'amortissement accéléré, Infor LN calcule et imprime l'amortissement accéléré et supplémentaire. Pour plus de détails, reportez-vous à la rubrique Immobilisations / Amortissement cumulé.

Dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000), la case **Amortissement accéléré** indique si vous avez appliqué l'amortissement accéléré sur l'immobilisation.

Annulation de l'amortissement accéléré

Si vous annulez l'amortissement accéléré, Infor LN annule l'amortissement accéléré *ainsi que l'amortissement standard de toutes les périodes postérieures à la date d'arrêté de l'amortissement accéléré.* Après l'annulation, vous devez appliquer l'amortissement manuellement, en commençant par l'année à partir de laquelle vous avez effectué l'annulation.

Si vous annulez l'amortissement accéléré pour une plage de périodes qui se situent dans le passé, vous devez appliquer manuellement l'amortissement standard aux périodes suivant la dernière période pour laquelle vous avez annulé l'amortissement accéléré.

Pour les écritures de contrepassation générées, Infor LN ne crée des écritures au journal que si celles-ci existent pour les écritures d'origine, que vous cochiez ou non la case **Supprimer les écritures** dans la session Amortissement global accéléré (tffam1208m000).

Si vous annulez entièrement l'amortissement accéléré appliqué à l'immobilisation, Infor LN désactive la case à cocher **Amortissement accéléré** dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000).

Contrepassation d'amortissement

Infor LN impute toutes les écritures des transactions d'amortissement des immobilisations dans le module Comptabilité générale pour le livre d'imputation défini dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000). Ce livre doit être de type financier ou commercial.

En plus du livre d'imputation, vous pouvez imputer dans le module Comptabilité générale les écritures d'amortissement relatives à des livres supplémentaires ou différents des livres d'imputation, définis dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000). Si vous cochez la case **Imputation des amortissements dans GLD** dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000), vous pouvez imputer les écritures d'amortissement des livres supplémentaires dans le module Comptabilité générale.

Si l'immobilisation est cédée, les imputations des amortissements cumulés dans le module Comptabilité générale sont contrepassées pour le livre d'imputation. En outre, pour ces écritures de contrepassation,

Infor LN génère l'écriture correspondant à la contrepassation du montant de l'amortissement cumulé pour les livres d'imputation supplémentaires.

Exemple

Une immobilisation vaut 12 000 EUR. Sa durée de vie est d'un an. Les écritures suivantes sont générées par défaut lorsque vous désélectionnez la case **Imputation des amortissements dans GLD** dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000). Infor LN génère les écritures suivantes pour le livre d'imputation supplémentaire.

Ecriture	Jrnl	Compte général	Montant
Activation d'immobilisation	Débit	Compte d'immobilisation (IDT FAM_ASSE)	12000
	Crédit	Compte d'accumulation des capitaux (IDT FAM_CAPA)	12000
Amortissement de l'immobilisation pour la période 1	Débit	Compte de dotations aux amortissements (IDT FAM_DEPR)	1000
	Crédit	Compte d'amortissement cumulé (IDT FAM_ACCU)	1000
Amortissement de l'immobilisation pour la période 2	Débit	Compte de dotations aux amortissements (IDT FAM_DEPR)	1000
	Crédit	Compte d'amortissement cumulé (IDT FAM_ACCU)	1000
Cession d'immobilisation après la période 2 pour 9000	Crédit	Compte d'immobilisation (IDT FAM_ASSE)	12000
	Débit	Compte d'amortissement cumulé (IDT FAM_ACCU)	2000
	Débit	Compte de produit de cessions d'immobilisations (IDT FAM_PROC)	9000
	Débit	Compte de perte (IDT FAM_LOSS)	1000

Les écritures suivantes sont générées par défaut lorsque vous cochez la case **Imputation des amortissements dans GLD** dans la session Livres d'immobilisation (tffam1510m000). Infor LN génère les écritures suivantes pour le livre d'imputation supplémentaire.

Ecriture	Jrnl	Compte général	Montant
Activation d'immobilisation	Débit	Compte d'immobilisation (IDT FAM_ASSE)	12000
	Crédit	Compte d'accumulation des capitaux (IDT FAM_CAPA)	12000
Amortissement de l'immobilisation pour la période 1	Débit	Compte de dotations aux amortissements (IDT FAM_DEPR)	1000
	Crédit	Compte d'amortissement cumulé (IDT FAM_ACCU)	1000
	Débit	Compte de débit pour le compte d'amortissement comptable (IDT FAM_CALC)	1000
	Crédit	Compte de crédit pour le compte d'amortissement comptable (IDT FAM_CALC)	1000
Amortissement de l'immobilisation pour la période 2	Débit	Compte de dotations aux amortissements (IDT FAM_DEPR)	1000
	Crédit	Compte d'amortissement cumulé (IDT FAM_ACCU)	1000
	Débit	Compte de débit pour le compte d'amortissement comptable (IDT FAM_CALC)	1000
	Crédit	Compte de crédit pour le compte d'amortissement comptable (IDT FAM_CALC)	1000
Cession d'immobilisation après la période 2 pour 9000	Crédit	Compte d'immobilisation (IDT FAM_ASSE)	12000
	Débit	Compte d'amortissement cumulé (IDT FAM_ACCU)	2000
	Débit	Compte de produit de cessions d'immobilisations (IDT FAM_PROC)	9000
	Débit	Compte de perte (IDT FAM_LOSS)	1000
	Débit	Compte de débit (IDT FAM_ADDL)	2000
	Crédit	Compte de crédit (IDT FAM_ADDL)	2000

Chapitre 6
Journaux

6

Lors d'une transaction dans le module Immobilisations, les journaux sont créés dans les livres d'imputation par défaut.

Journaux d'activation

Infor LN identifie les données pour la création d'un journal chaque fois que vous activez une immobilisation. Les journaux d'activation débitent le compte d'immobilisations et créditent le compte d'immobilisations en cours. Par exemple, une société possède un enregistrement de l'immobilisation pour un projet de garage de 850 000 dollars. Lorsque le personnel comptable active l'immobilisation, Infor LN enregistre le coût de l'immobilisation en préparation pour la création d'une écriture.

Les comptes utilisés pour créer les journaux d'activation sont enregistrés dans un schéma d'intégration ou un programme d'écritures. Lorsque les journaux sont créés pour l'activation, Infor LN valide les comptes et les périodes affectés pour assurer l'exactitude de la saisie. Aucun journal n'est créé si la case **Supprimer les écritures** est cochée.

Journaux d'ajustement

Infor LN identifie les données de création du journal chaque fois que vous ajustez le coût, l'amortissement cumulé, la méthode ou la durée de vie d'une immobilisation. Les écritures diffèrent en fonction du type d'ajustement effectué :

- Pour les ajustements augmentant le coût, Infor LN débite le compte d'immobilisations et crédite le compte d'immobilisations en cours.
- Pour les ajustements réduisant le coût, Infor LN crédite le compte d'immobilisations et débite le compte d'immobilisations en cours.
- Pour les ajustements augmentant l'amortissement cumulé, Infor LN crédite le compte d'amortissement cumulé et débite le compte de dotations aux amortissements pour chaque ligne de répartition de l'immobilisation.

- Pour les ajustements diminuant l'amortissement cumulé, Infor LN débite le compte d'amortissement cumulé et crédite le compte de dotations aux amortissements pour chaque ligne de répartition de l'immobilisation.
- Pour les ajustements rétroactifs de la durée de vie, Infor LN débite ou crédite le compte d'amortissement cumulé et crédite ou débite le compte de dotations aux amortissements de la différence, en fonction de l'augmentation ou de la diminution de la durée de vie de l'ajustement. Aucun journal n'est créé pour l'ajustement éventuel de la durée de vie.
- Pour les ajustements des méthodes d'amortissement, Infor LN débite ou crédite le compte de dotations aux amortissements et crédite le compte d'amortissement cumulé, selon la modification effectuée.

Par exemple, le personnel comptable d'une société doit augmenter le coût d'un chariot élévateur de propane de 75 000 à 77 500 dollars, en raison d'une erreur d'écriture pendant l'écriture initiale. Le journal suivant est créé :

Numéro de journal 4040

Compte

Eqpt et machine immobilisations – néant – néant acquisition débit 2 500,

rappr. et éqpt – néant – néant crédit 2 500

L'ajustement est effectif à partir de la date de mise en service de l'immobilisation. Infor LN ajuste donc également l'amortissement cumulé et les dotations aux amortissements liées. De nouveaux journaux d'amortissement sont créés pour ces modifications.

Les comptes utilisés pour créer le journal d'ajustement sont enregistrés dans le schéma d'intégration ou le programme d'écritures. Lorsque les journaux sont créés, Infor LN valide les comptes et les périodes affectés pour s'assurer de l'exactitude de la saisie. Aucun journal n'est créé si la case **Supprimer les écritures** est cochée.

Remarque

L'ajustement entraînant un réajustement de l'amortissement génère des écritures supplémentaires pour les immobilisations intersociété.

Journaux d'amortissement

Infor LN identifie les données de création du journal chaque fois que vous amortissez une immobilisation dans son livre d'imputation par défaut. Les journaux d'amortissement débitent le compte de dotations aux amortissements et crédite le compte de dotations aux amortissements cumulés.

Infor LN crée également les journaux lorsque vous réajustez l'amortissement d'une immobilisation dans son livre d'imputation par défaut. Si vous réajustez l'amortissement pour une période antérieure, Infor LN recalcule les dotations aux amortissements à l'aide de la méthode courante et la durée de vie des livres d'imputation de l'immobilisation. Après calcul de l'amortissement, Infor LN génère d'abord une

écriture annulée qui crédite le compte de dotations aux amortissements pour son montant antérieur et débite ensuite le compte d'amortissement cumulé. Infor LN génère ensuite les écritures d'amortissement standard.

Les comptes utilisés pour créer le journal d'amortissement sont enregistrés dans la ligne de répartition de l'immobilisation (dans le schéma d'intégration). Si les journaux sont créés, Infor LN valide les comptes et les périodes affectés pour s'assurer de l'exactitude de la saisie. Aucun journal n'est créé si la case **Supprimer les écritures** est cochée.

Journaux de cession

Infor LN identifie les données de création du journal chaque fois que vous cédez une immobilisation dans son livre d'imputation par défaut. Infor LN crée plusieurs journaux, selon le type de cession :

- Pour tous les types de cession, Infor LN crédite le compte d'immobilisations et débite le compte d'amortissement cumulé.
- En cas de vente, achat de reprise, sinistre ou vol, Infor LN enregistre l'écart entre la valeur nette comptable et les produits comme gain ou perte sur le compte approprié.
- Dans une donation, Infor LN enregistre l'écart entre la valeur nette comptable et les produits enregistrés en débitant le compte de don du montant des produits et en créditant le gain ou en débitant la perte sur le compte approprié.
- Dans une mise au rebut, Infor LN débite le compte de la valeur résiduelle pour la valeur nette comptable.
- Dans le cadre d'une vente, Infor LN crédite le compte d'immobilisations, débite l'amortissement cumulé et le compte de produits du montant de la vente et débite le compte de perte ou crédite le compte de gain.

Les comptes utilisés pour créer le journal de cession sont enregistrés dans le schéma d'intégration. Lorsque les journaux sont créés, Infor LN valide les comptes et les périodes affectés pour s'assurer de l'exactitude de la saisie. Aucun journal n'est créé si la case **Supprimer les écritures** est cochée.

Journaux de transfert

Infor LN identifie les données de création du journal chaque fois que vous transférez une immobilisation. Infor LN crée deux journaux pour chaque transfert.

- Pour la société transférant l'immobilisation, Infor LN crédite le compte d'immobilisations, débite le compte d'amortissement cumulé et le compte intersociété comprenant la société cible.
- Pour la société recevant l'immobilisation, Infor LN débite le compte d'immobilisations et crédite le compte intersociété. Pour des transferts entre sociétés juridiques, Infor LN crédite également le compte d'amortissement cumulé.

Les comptes utilisés pour créer le journal de transfert sont enregistrés dans le schéma d'intégration ou le programme d'écritures. Lorsque les journaux sont créés, Infor LN valide les comptes et les périodes affectés pour s'assurer de l'exactitude de la saisie. Aucun journal n'est créé si la case **Supprimer les écritures** est cochée.

Remarque

Infor LN ne crée aucune écriture particulière en plus de celles répertoriées ci-dessous pour les transferts d'immobilisations dans les lignes de répartition intersociétés. Tout réajustement d'un amortissement à la suite du transfert entraîne une contre-passation des écritures précédentes pour les deux sociétés.

Journaux intersociétés

Lorsque vous amortissez ou réajustez l'amortissement des immobilisations avec des lignes de répartition intersociétés, Infor LN génère des écritures supplémentaires pour décaler une partie de l'écriture vers les comptes intersociétés. Pour chaque écriture d'amortissement, Infor LN débite le compte de dotations aux amortissements de chaque société, crédite l'amortissement cumulé de la société mère, débite le compte intersociété de la société mère et crédite le compte intersociété de la société de distribution.

Les comptes utilisés pour créer les journaux intersociétés sont enregistrés dans les lignes de répartition de l'immobilisation (dans le programme d'écritures ou le schéma d'intégration). Lorsque les journaux sont créés, Infor LN valide les comptes et les périodes affectés pour s'assurer de l'exactitude de la saisie. Aucun journal n'est créé si la case **Supprimer les écritures** est cochée.

Chapitre 7
Gestion de masse des immobilisations

7

La fonctionnalité de gestion de masse des immobilisations permet de gérer les écritures d'un groupe d'immobilisations.

Utilisation des mouvements de masse

Les mouvements de masse sont des écritures enregistrées simultanément pour un grand nombre d'immobilisations. Les résultats des mouvements de masse et des écritures uniques sont identiques. Il existe différents types de mouvements de masse :

- *Ajustement de masse des immobilisations (p. 83)*
- *Ajustement de masse des livres d'immobilisation (p. 84)*
- *Amortissement de masse des immobilisations (p. 85)*
- *Réajustement de masse des amortissements (p. 86)*
- *Cession de masse des immobilisations (p. 86)*
- Cession de masse des livres d'immobilisation
- Transfert de masse des immobilisations

Pour les mouvements de masse, les champs Quantité ou Pourcentage ne peuvent pas être renseignés si l'emplacement correspondant n'est pas également indiqué. Si vous souhaitez, par exemple, saisir une quantité courante, vous devez avoir saisi un emplacement courant. Si vous souhaitez saisir une nouvelle quantité, vous devez avoir un nouvel emplacement. Si vous saisissez une quantité courante, une nouvelle quantité est requise.

Ajustement de masse des immobilisations

Les ajustements de masse vous permettent de réaliser simultanément des ajustements pour un grand nombre d'immobilisations. Vous pouvez réaliser un ajustement de masse des immobilisations après leur activation et avant leur cession. Vous pouvez enregistrer un ajustement de masse des valeurs relatives à des immobilisations ou des livres spécifiques associés aux immobilisations. Pour plus d'informations sur l'ajustement de livres spécifiques, reportez-vous à la rubrique *Ajustement des livres*

d'immobilisation (p. 42). Infor LN enregistre les écritures à partir de l'ajustement de masse à l'aide des valeurs contenues dans les livres de comptabilité générale par défaut.

Remarque

Les restrictions relatives à l'ajustement de l'immobilisation s'appliquent également à l'ajustement de masse. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Restrictions concernant l'ajustement des immobilisations (p. 38)*.

Pour chaque ajustement de masse saisi, Infor LN applique vos modifications aux immobilisations et aux livres correspondant à vos critères d'écriture et enregistre les anciennes valeurs de chaque immobilisation pour l'historique. Ainsi, vous pouvez effectuer une consultation permettant d'afficher toutes les modifications apportées à l'immobilisation et aux livres qui lui sont associés au cours de sa vie.

Saisissez une date pour chaque ajustement de masse de l'immobilisation afin de déterminer la date d'application des modifications. En fonction des valeurs ajustées, il est possible que Infor LN doive à réajuster l'amortissement. Pour modifier le code Propriétaire ou l'utilisation professionnelle, Infor LN effectue un réajustement à partir de la date d'application. Infor LN ne réajuste pas l'amortissement pour opérer des modifications sur le compte par groupe/millésime, le statut Auto ou Biens recensés par l'IRS, l'emplacement, la répartition, la quantité ou la méthode ITC. Cependant, Infor LN peut créer une écriture d'ajustement en fonction de la date d'application.

Remarque

La date d'application saisie ne peut pas être antérieure à la date de mise en service des immobilisations.

Vous pouvez enregistrer les ajustements de masse et effectuer deux autres types d'ajustements :

- des ajustements simples. Ceux-ci permettent de faire un changement similaire pour une ou plusieurs immobilisations. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Ajustement de l'immobilisation. (p. 31)*.
- des ajustements des comptes par groupe/millésime. Ceux-ci permettent d'ajuster les immobilisations faisant l'objet d'une déclaration fiscale de groupe ADR ou MACRS en ajustant le compte par groupe/millésime auquel elles appartiennent. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Ajustement des comptes par groupe/millésime (p. 89)*.

Ajustement de masse des livres d'immobilisation

Enregistrez les ajustements par livre pour changer ces valeurs sur les immobilisations susceptibles de varier d'un livre à l'autre. Enregistrez un ajustement de masse par livre pour modifier un grand nombre d'immobilisations dans un ou plusieurs de leurs livres associés.

Lorsque vous identifiez les champs et les valeurs à ajuster, vous saisissez des opérateurs et des valeurs pour chaque champ. Par exemple, si vous souhaitez augmenter la durée de vie de l'immobilisation de 10 à 15 périodes, vous pouvez choisir le signe plus (+) dans la ligne pour le champ **Durée vie** et saisir 5 comme valeur de remplacement. Vous pouvez également choisir l'opérateur de remplacement et saisir 15 comme valeur de remplacement.

Après avoir saisi les opérateurs et les valeurs, choisissez les livres auxquels Infor LN doit appliquer les modifications et déterminez la date de prise d'effet de l'ajustement. En fonction des valeurs ajustées, il est possible que Infor LN doive à réajuster l'amortissement. Pour réaliser des ajustements sur n'importe quelle valeur, Infor LN effectue un réajustement à partir de la date d'application.

Remarque

La date d'application saisie ne peut pas être antérieure à la date de mise en service des immobilisations.

Amortissement de masse des immobilisations

Amortissez les immobilisations en masse pour enregistrer simultanément la perte de valeur d'un grand nombre d'immobilisations sur une base périodique. Vous pouvez amortir une immobilisation à tout moment, après son activation et avant sa cession totale ou sa désactivation. Seules les immobilisations d'un compte par groupe/millésime peuvent cumuler l'amortissement une fois qu'elles ont été cédées.

Vous pouvez enregistrer l'amortissement de masse des valeurs associées à des immobilisations ou à des livres spécifiques liés aux immobilisations. Pour de plus amples informations sur l'amortissement de livres spécifiques, reportez-vous à la rubrique *Amortissement des livres d'immobilisation (p. 42)*.

Pour chaque livre sélectionné, Infor LN détermine d'abord si l'amortissement doit commencer à ce stade, en fonction de la fréquence d'amortissement et de la date du dernier amortissement. S'il s'agit d'une période au cours de laquelle le livre d'immobilisation doit s'amortir et si aucun amortissement n'est commencé, Infor LN transmet les informations d'amortissement nécessaires au processus d'amortissement.

Exemple

Le mois courant est le mois d'avril. La fréquence indique que l'immobilisation était censée s'amortir en janvier, février et mars. Infor LN vérifie ensuite la date du dernier amortissement afin de contrôler si l'amortissement a eu lieu en mars. Si ce n'est pas le cas, il lance l'amortissement pour toutes les périodes restantes.

Si le livre est clôturé pour toutes les périodes, Infor LN traite l'amortissement comme une écriture pour la période en cours. En revanche, si le livre est ouvert, il crée une écriture pour chaque période. L'amortissement est calculé jusqu'à la date de fin de la période sélectionnée.

Remarque

Vous ne pouvez pas poursuivre l'amortissement après la fin de l'exercice en cours si vous n'avez pas clôturé la dernière période dans la session Clôture de période (tffam8205m000).

Réajustement de masse des amortissements

Procédez au réajustement de masse de l'amortissement lorsque vous souhaitez recalculer simultanément l'amortissement d'un grand nombre d'immobilisations au cours d'une période antérieure. Lorsque vous avez activé une immobilisation qui n'aurait pas dû être mise en service, vous devez la désactiver. Vous ne pouvez retirer l'activation que des immobilisations dont l'amortissement n'a pas encore commencé.

Spécifiez la plage de périodes et d'années pour laquelle vous souhaitez réajuster l'amortissement. Si vous conservez la valeur par défaut (1/0000) dans le champ De de la période et l'exercice, l'amortissement est réajusté à partir de la date de mise en service. Infor LN recalcule l'amortissement pour chaque immobilisation dans le livre ADR correspondant à la période spécifiée.

Infor LN annule tout amortissement calculé à partir de la période **De** spécifiée. L'amortissement est ensuite (re)calculé jusqu'à la période **A** spécifiée. Les nouvelles écritures d'amortissement sont imputées sur la plage de périodes spécifiée et remplacent les anciennes écritures annulées.

Cession de masse des immobilisations

Enregistrez la cession de masse des immobilisations lorsque vous souhaitez mettre hors service un grand nombre d'immobilisations en cours d'amortissement dans la totalité des livres associés. Vous pouvez effectuer une cession de masse des immobilisations après leur activation. Vous pouvez céder une partie ou la totalité des immobilisations sélectionnées ou céder les immobilisations dans un ou la totalité des livres qui leur sont affectés. Pour plus d'informations sur la cession de masse des immobilisations, reportez-vous à la rubrique *Livres d'immobilisation de cession (p. 43)*. Infor LN enregistre les écritures pour la cession de masse à l'aide des valeurs contenues dans les livres d'immobilisation par défaut.

Remarque

La cession de masse dispose des mêmes types de cession que la cession d'immobilisations. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Cession d'immobilisations (p. 34)*.

Une cession de masse modifie le statut de tous les livres cédés de **En cours d'amortissement** à **Cédé**. Si la totalité des livres d'immobilisation a été cédée, le statut des immobilisations passe à **Cédé**. Vous pouvez purger les immobilisations cédées à partir de Infor LN en exécutant la session Archivage/suppression des immobilisations cédées (tffam8208m000).

Remarque

Vous pouvez réaliser une cession de masse par pourcentage uniquement et non par quantité.

Lorsque Infor LN traite la cession de masse, il vérifie que l'amortissement a été calculé jusqu'à la date de prise d'effet de la cession. Si, par exemple, vous enregistrez une cession de masse en mars 2002 alors que le dernier amortissement a été effectué en décembre 2001, Infor LN génère l'amortissement pour janvier et février avant de céder les immobilisations. Si vous enregistrez une cession de masse en

juin 2002 mais opérez une cession effective pour un mois antérieur, Infor LN doit annuler tout amortissement réalisé au cours des mois suivant la date effective.

Chapitre 8
Comptes par groupe/millésime

8

Les comptes par groupe/millésime sont utilisés pour associer et maximiser la déduction de TVA américaine pour les immobilisations soumises à l'amortissement par groupe ADR et MACRS (Modified Accelerated Cost Recovery System).

Utilisation des écritures de comptes par groupe/millésime

Les écritures désignent les actions réalisées sur un compte par groupe/millésime. Il s'agit de l'enregistrement du traitement que subit un compte par millésime ADR ou un compte par groupe MACRS une fois que vous l'avez saisi dans Infor LN.

Vous pouvez enregistrer les journaux suivants :

- *Ajustement des comptes par groupe/millésime (p. 89)*
- *Amortissement des comptes par groupe/millésime (p. 90)*
- *Réajustement des comptes par groupe/millésime (p. 91)*
- *Cession de comptes par groupe/millésime (p. 91)*
- *Transfert des comptes par groupe/millésime (p. 92)*

Ajustement des comptes par groupe/millésime

Vous devez ajuster les comptes par groupe/millésime pour modifier les paramètres définis pour un compte par groupe/millésime. Lorsque vous ajustez un compte par groupe/millésime, Infor LN apporte d'abord les modifications spécifiées au compte. Infor LN apporte ensuite les mêmes modifications au livre ADR de toutes les immobilisations du compte.

Par exemple, si vous augmentez la durée de vie d'un compte par millésime de 11,0 à 11,5 années, Infor LN fait d'abord passer la durée de vie du compte à 11,5 puis modifie la durée de vie de chaque immobilisation du compte dans le livre ADR.

Saisissez une date pour chaque ajustement afin de déterminer à quel moment a lieu la modification et un code Motif expliquant pour quelle raison vous l'avez effectuée. En fonction des valeurs que vous ajustez, il peut s'avérer nécessaire que Infor LN réajuste l'amortissement des immobilisations du compte par groupe/millésime dans leurs livres ADR.

Les restrictions suivantes s'appliquent pour l'ajustement d'une immobilisation appartenant à un compte par groupe/millésime :

- Vous ne pouvez ajuster un compte par groupe/millésime que lors de son premier exercice.
- Si vous supprimez une immobilisation d'un compte par groupe/millésime par le biais d'un ajustement, vous ne pouvez plus la placer dans un compte par groupe/millésime.

Remarque

L'IRS (Etats-Unis) publie les restrictions relatives à la suppression d'immobilisations d'un choix de compte par millésime ADR ou par groupe MACRS. Pour de plus amples informations, consultez les réglementations fiscales de l'IRS (Etats-Unis) et les autres publications faisant autorité avant d'effectuer une écriture visant à supprimer une immobilisation d'un compte par millésime ADR ou par groupe MACRS.

Amortissement des comptes par groupe/millésime

Vous devez amortir un compte par groupe/millésime pour enregistrer le coût des immobilisations du compte en fonction des revenus de ces dernières pour des périodes spécifiques. Lorsque vous amortissez un compte par groupe/millésime, vous amortissez le livre ADR des immobilisations contenues dans ce compte. Infor LN calcule l'amortissement de chaque immobilisation dans son livre ADR, puis l'ajoute au total cumulé et au total cumulé sur l'exercice gérés pour le compte. Les immobilisations appartenant à un compte par groupe/millésime doivent être amorties globalement pour ce compte et non individuellement.

Lorsque vous amortissez des comptes par groupe/millésime, vous indiquez la période et l'année pour lesquelles Infor LN doit calculer l'amortissement. Infor LN emploie les fréquences attribuées au compte par groupe/millésime pour déterminer quels comptes par groupe/millésime peuvent être amortis au cours de la période indiquée, puis la méthode d'amortissement du compte pour calculer l'amortissement.

Lorsque vous amortissez un compte par groupe/millésime, Infor LN calcule l'amortissement de chaque immobilisation du groupe, puis additionne les montants obtenus pour créer un total pour le compte. Infor LN met à jour l'amortissement cumulé sur l'exercice et l'amortissement cumulé du compte à chaque amortissement. Infor LN met également à jour les immobilisations dans leurs livres ADR et crée des écritures pour chaque immobilisation traitée.

Remarque

Les immobilisations d'un compte par groupe/millésime ne sont pas soumises à l'amortissement suspendu. Infor LN calcule l'amortissement pour toutes les périodes indiquées, qu'elles soient suspendues ou non, pour les immobilisations ordinaires.

Réajustement des comptes par groupe/millésime

Réajustez l'amortissement d'un compte par groupe/millésime pour recalculer l'amortissement réalisé au cours d'une période précédente pour toutes les immobilisations du compte spécifié. Spécifiez la plage de périodes et d'années pour laquelle vous souhaitez réajuster l'amortissement. Si vous conservez la valeur par défaut (1/0000) dans le champ **De** de la période et l'année de départ, l'amortissement est réajusté à partir de la date de mise en service. Infor LN recalcule l'amortissement pour chaque immobilisation dans le livre ADR correspondant pour la période spécifiée.

Infor LN annule tout amortissement calculé à partir de la période de départ spécifiée. L'amortissement est ensuite (re)calculé jusqu'à la période **A** spécifiée. Les nouvelles écritures d'amortissement sont imputées sur la plage de périodes spécifiée et remplacent les anciennes écritures annulées.

Lorsque vous effectuez un réajustement, indiquez la date à partir de laquelle le réajustement doit commencer. Vous pouvez réaliser le réajustement à partir de la date de mise en service du compte ou de n'importe quelle date comprise entre la date de mise en service et la date courante. Infor LN ajuste tout d'abord les montants d'amortissement de chaque immobilisation du compte par groupe/millésime. Infor LN ajuste ensuite l'amortissement cumulé, l'amortissement cumulé sur l'exercice et la valeur nette comptable du compte par groupe/millésime afin de prendre en compte les modifications.

Cession de comptes par groupe/millésime

Les immobilisations d'un compte par millésime peuvent faire l'objet de cessions normales, ordinaires ou extraordinaires. Les immobilisations d'un compte par groupe MACRS doivent être cédées par le biais de cessions ADR extraordinaires. La procédure de cession des immobilisations d'un compte par millésime est identique à celle des autres immobilisations, à l'exception d'une option supplémentaire pour les immobilisations ADR. Pour les immobilisations d'un compte par groupe/millésime, vous devez sélectionner le type de cession ADR ainsi que vos autres critères de cession. Les types de cessions ADR sont les suivants :

- La *cession ADR ordinaire*, où Infor LN affecte à l'immobilisation le statut **Cédé** dans son livre ADR. Toutefois, l'immobilisation reste dans le compte par groupe/millésime et continue à s'amortir jusqu'à ce que toutes les immobilisations du compte aient fait l'objet d'une cession extraordinaire ou d'un amortissement total.
- La *cession ADR extraordinaire*, où Infor LN supprime l'immobilisation du compte par millésime et soustrait le coût total d'acquisition/de production, l'amortissement cumulé, l'amortissement cumulé à ce jour et la valeur résiduelle du compte par groupe/millésime. Dans son livre ADR, Infor LN affecte à l'immobilisation le statut **Cédé**.

Transfert des comptes par groupe/millésime

Lorsque vous transférez une immobilisation faisant partie d'un compte par groupe/millésime, le compte source et le compte de destination doivent posséder les mêmes critères. Cependant, si le compte source est défini pour contenir de nouvelles immobilisations, le compte de destination et défini pour contenir des immobilisations déjà existantes.

Si vous connaissez le compte de destination auquel l'immobilisation doit être associée, vous pouvez le spécifier dans vos critères de transfert. Si vous ne spécifiez pas de compte par groupe/millésime de destination, Infor LN crée un nouveau compte lors du transfert à l'aide des critères sources. Lors du transfert, Infor LN associe l'immobilisation au compte créé.

Chapitre 9
Traitement périodique

9

Le traitement périodique permet la gestion des systèmes et des immobilisations, notamment la clôture de période, la purge de l'historique des données, ainsi que le traitement en masse des écritures FAM.

Le traitement en masse des écritures est identique au traitement de l'amortissement de masse.

Toutes les écritures nécessaires d'un journal sont créées automatiquement, en fonction des paramètres définis, pour être imputées dans le module Comptabilité générale.

Utilisation de la clôture de période

Vous clôturez toutes les périodes comptables. Ce processus permet de clôturer la période comptable courante de votre cycle comptable dans le module Immobilisations. Vous devez d'abord clôturer la période pour FAM avant de pouvoir clôturer la période du module Comptabilité générale.

Pendant la clôture de la période, Infor LN purge les données historiques de la société pour les immobilisations totalement cédées et les écritures d'immobilisation à l'aide des périodes de conservation de l'historique spécifiées. Vous ne pouvez clôturer que des périodes précédentes ou courantes. Cependant, vous pouvez clôturer la période sur laquelle vous êtes en train de travailler à n'importe quel moment dans le mois. Après avoir clôturé une période, vous ne pouvez pas exécuter les écritures d'immobilisation pour cette période.

Lorsque Infor LN a validé la clôture de la période précédente, Infor LN exécute les tâches suivantes pendant la clôture de la période :

- Supprime les donnés des immobilisations cédées à partir des périodes de conservation de l'historique spécifiées.
- Supprime les données des écritures d'activation, d'amortissement, d'ajustement, de transfert et de cession à partir des périodes de conservation de l'historique spécifiées.
- Augmente la période courante des sociétés sélectionnées pour les placer dans la période suivante de l'exercice.
- Détecte la dernière période de l'exercice et réinitialise l'amortissement cumulé sur l'exercice pour toutes les immobilisations et leurs livres dans la société courante.
- Désactive la période précédente.

La période en cours s'affiche dans la session Paramètres FAM (tffam0100s000). La session Clôture de période (tffam8205m000) de Immobilisations a été exécutée pour toutes les périodes précédentes.

Remarque

Infor LN ne purge pas les données des livres ADR pour les immobilisations faisant l'objet d'une déclaration fiscale de groupe ADR ou MACRS, même si les périodes de conservation sont dépassées. Infor LN élimine les livres ADR de ces immobilisations lorsque toutes les immobilisations contenues dans le compte de groupe ont été cédées.

Utilisation de la purge de l'historique

La purge de l'historique permet de supprimer les données de Infor LN sans clôturer la période. Vous pouvez l'utiliser pour supprimer les données non supprimées lors de la clôture de période. Vous pouvez également l'employer pour supprimer les données que vous avez restaurées au-delà des périodes de conservation de l'historique normales mais que vous ne souhaitiez pas conserver jusqu'à la prochaine clôture de période.

Lorsque vous clôturez la période pour les sociétés sélectionnées, Infor LN purge automatiquement les données de l'historique conformément aux règles de conservation de l'historique spécifiées pour chaque société. Vous pouvez ignorer ces règles lors de la purge de l'historique pour supprimer les données de l'historique restaurées pour une société. Si vous avez restauré les données de l'historique dans Infor LN, vous devez changer les règles de conservation de l'historique afin de conserver les données supplémentaires lors de la clôture de la période. Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique *Règles de conservation de l'historique (p. 94)*.

Vous pouvez purger les données de résumé, les données détaillées ou les deux pendant l'effacement des données de l'historique.

Remarque

Pour les immobilisations faisant l'objet d'une déclaration fiscale de groupe ADR ou MACRS, Infor LN ne purge pas les données des livres ADR, même si les périodes de conservation ont été dépassées. Infor LN élimine les livres ADR pour ces immobilisations lorsque toutes les immobilisations du compte de groupe ont été cédées.

Règles de conservation de l'historique

Les règles de conservation de l'historique déterminent la durée pendant laquelle Infor LN conserve les données historiques d'immobilisation pour chaque société.

Lorsque vous exécutez la session Clôture de période (tffam8205m000), Infor LN purge les informations récapitulatives antérieures au nombre d'années spécifié. Si vous ne définissez pas une valeur de délai de conservation (en nombre d'années) supérieure à zéro, Infor LN purgera toutes les informations, excepté celles de la période en cours.

Les périodes de la règle relative au délai de conservation de l'historique spécifient le nombre de périodes comptables pour lesquelles vous souhaitez conserver une immobilisation après l'avoir cédée. Lorsque vous exécutez les sessions Clôture de période (tffam8205m000) et Archivage/suppression des immobilisations cédées (tffam8208m000), Infor LN élimine les immobilisations qui sont totalement cédées et antérieures au nombre de périodes spécifié.

Les périodes des règles relatives au délai de conservation des écritures spécifient le nombre de périodes comptables pour lesquelles vous souhaitez conserver les données historiques des écritures d'activation, d'ajustement, d'amortissement, de transfert et de cession. Lorsque vous exécutez les sessions Clôture de période (tffam8205m000) et Archivage/suppression des immobilisations cédées (tffam8208m000), Infor LN élimine les écritures antérieures au nombre de périodes spécifié pour chaque type d'écriture d'immobilisation.

Chapitre 10
Assurance

10

Les immobilisations d'une société sont généralement assurées. Toutefois, comme une immobilisation se déprécie régulièrement, la valeur nette comptable de l'immobilisation diminue parallèlement. Par conséquent, le montant assuré d'une immobilisation doit être amorti périodiquement.

Assurance

La section Assurance de Immobilisations permet de mettre à jour la police d'assurance de l'immobilisation à l'aide de la valeur nette comptable réelle des immobilisations.

Les sessions suivantes permettent d'assurer les immobilisations :

- **Données de base d'assurance (tffam1560m000)**
  Permet de créer un nouvelle police d'assurance et de spécifier son numéro, sa description et les détails concernant le courtier d'assurance.
- **Immobilisations assurées (tffam1161m000)**
  Permet de lier vos immobilisations à une police d'assurance appropriée.
  Pour chaque immobilisation, vous pouvez spécifier :
  - La valeur pour laquelle l'immobilisation est assurée.
  - La somme de l'assurance dommages véhicule dans le champ **Somme de l'assurance dommages véhicule**.
  - La prime d'assurance.
- **Police et valeur comptable des immo. assurées (tffam1561m000)**
  - Permet d'examiner la police, les valeurs comptables et les autres informations indiquées dans la session Données de base d'assurance (tffam1560m000).
  - Permet d'examiner les informations concernant l'assurance des immobilisations pour une période et une année données. Vous pouvez afficher la valeur actuelle et la valeur comptable d'un livre d'immobilisation.
- **Impression police et valeur comptable des immo. assurées (tffam1471m000)**
  Permet d'imprimer la valeur comptable des immobilisations assurées en fonction des paramètres suivants :
  - Plage de polices

- Numéro de l'immobilisation
- Exercice et
- Période

Chapitre 11
Données complémentaires

11

Les informations non financières supplémentaires relatives aux immobilisations de votre société sont stockées dans les données complémentaires.

Données complémentaires

Les données complémentaires sont déterminées par un groupe de champs dont les attributs sont définis par l'utilisateur. Les données sont identifiées par un code Secteur d'activité qui peut être directement lié à une immobilisation ou une catégorie d'immobilisations.

Les sessions suivantes permettent de créer et de gérer les données complémentaires de l'immobilisation :

- **Codes Données complémentaires (tffam2540m000)**
  Vous pouvez définir jusqu'à huit niveaux d'informations pour chaque code Données complémentaires. Le code Données complémentaires peut être du texte (type de champ chaîne), une date (type de champ Date) ou un montant (type de champ Montant).
  Exemple: le code Données complémentaires de vos véhicules peut être :
  - Informations supplémentaires sur les véhicules
  - Conducteur de la voiture
  - Kilométrage
  - Historique de maintenance
- **Données complémentaires par catégorie (tffam2542m000)**
  Si vous souhaitez définir vos données complémentaires à un niveau supérieur, vous pouvez les lier par catégorie d'immobilisations en créant un nouvel enregistrement et en indiquant les informations de catégorie et les données complémentaires requises. Pour définir vos données complémentaires à un niveau détaillé, vous pouvez les lier à une immobilisation spécifique.
- **Données complémentaires par immobilisation (tffam2543m000)**
  Une fois la structure des données complémentaires définie, vous pouvez saisir les informations réelles de chaque immobilisation. Vous pouvez ajouter 99 enregistrements pour chaque donnée complémentaire par immobilisation. La session Immobilisations (tffam1500m000) permet d'afficher les données complémentaires d'une immobilisation spécifique.

- **Impression des données complémentaires par immobilisation (tffam2443m000)**
  Permet d'imprimer les données complémentaires d'une plage d'immobilisations ou de codes Données complémentaires.

Chapitre 12
Gestion des immobilisations et autres modules

12

Une immobilisation peut être affectée à plusieurs livres. Les écritures peuvent être imputées dans le module Comptabilité générale en fonction du type des livres.

Pour gérer l'achat et la vente des immobilisations, vous pouvez utiliser les modules Comptabilité fournisseurs, Comptes clients, ainsi que le module Facturation de l'application Facturation. Les écritures financières sont imputées directement dans le module Comptabilité générale ou encore dans les modules Comptes clients, Comptabilité fournisseurs, et Facturation.

Liens avec les autres modules

Le module Immobilisations est lié aux autres modules comme suit :

- Le module Comptabilité générale contient les comptes généraux et les journaux utilisés pour imputer les écritures d'immobilisations. Les écritures, l'amortissement, la réévaluation, l'investissement, l'ajustement et la cession concernant les immobilisations doivent être imputés aux comptes généraux.
- Le module Comptabilité fournisseurs gère la saisie d'une nouvelle immobilisation. Pour saisir une nouvelle immobilisation dans le module Immobilisations, vous pouvez enregistrer une écriture d'investissement dans le module Comptabilité fournisseurs.
- Le module Comptes clients gère la saisie d'une cession d'immobilisation. Pour supprimer une immobilisation du module Immobilisations, vous pouvez enregistrer une écriture de cession dans le module Comptes clients.
- Le module Gestion de la production du projet (PPC) de l'application Projet permet de gérer un projet d'investissement en fonction d'une immobilisation.
- La cession d'une immobilisation est généralement due à une vente ou à un rejet. Utilisez le module Facturation des ventes (SLI) pour céder une immobilisation en cas de vente.

Annexe A
Etats

A

Pour connaître le statut d'une immobilisation, il est possible de générer un état. Ces états sont classés en reporting statutaire ou en reporting interne. Ils sont en outre classés comme suit :

Etats standard sur les immobilisations

Infor LN est livré avec plusieurs états standard prédéfinis, que vous pouvez visualiser ou imprimer. Les états livrés avec le module Immobilisations sont répertoriés ci-dessous :

Données de base

- Paramètres FAM
- Livres par défaut
- Catégories
- Sous-catégories
- Groupes d'immobilisations
- Segments d'emplacement et codes Segment
- Segments d'emplacement
- Livres
- Codes Motif

Imprimer immobilisations

- Immobilisations
- Répartition des immobilisations
- Livres d'immobilisation.
- Unités immo. utilisées
- Kilométrage des immobilisations automobiles

Données de base amortissements

- Classe d'immo.
- Fréquences d'amortissement

- Méthodes d'amortissement
- Taux mensuels
- Taux annuels
- Comptes par groupe/millésime
- Types de propriétés

Réévaluation

- Données de base des indices
- Indices

Consultations

- Consultation des emplacements
- Récapitulatif comptes d'amortissement
- Récapitulatif des écritures
- Journal d'erreurs

Registres

- Registre des acquisitions
- Registre des ajustements
- Registre des purges d'immobilisations
- Registre des dotations aux amortissements
- Registre des cessions
- Registre des modifications
- Registre des écritures purgées
- Registre des transferts entrants
- Registre des transferts sortants
- Registre des comptes de groupe et immobilisations associées
- Economic Recapture (Etats-Unis) par emplacement
- Imputation supplémentaire par emplacement

Etats rapprochement

- Rapprochement d'amortissement cumulé par compte
- Rapprochement d'amortissement cumulé par emplacement
- Rapprochement d'amortissement cumulé par emplacement et par compte
- Rapprochement des coûts par compte
- Rapprochement des coûts par emplacement
- Amortissement par résumé du compte d'amortissement
- Récap. des emplacements par livre
- Rapprochement des détails de la valeur nette comptable
- Etat comptes d'immobilisation

Etats fiscaux

- Formulaire IRS 4562 Amortissement et amortissement des immobilisations incorporelles
- Formulaire IRS 4626 Programme secondaire Corp
- Formulaire IRS 4797 Vente du patrimoine de l'entreprise
- Etat d'ajout MACRS 60/40
- Formulaire IRS 4255 Réintégration du crédit d'invest.
- Formulaire IRS 3468 Crédit d'investissement
- Généralités sur le capital d'investissement

Etats d'analyse

- Dotations aux amortissements prévisionnelles (incluent les trois états suivants)
- Dotations aux amortissements prévisionnelles – Année en cours
- Dotations aux amortissements prévisionnelles - 2 ans
- Dotations aux amortissements prévisionnelles - 5 ans
- Etat d'impôts différés FAS 109
- Etat d'inventaire
- Etat comparatif d'inventaire

Données complémentaires

- Codes Données complémentaires
- Données complémentaires par catégorie
- Données complém. par immobilisation

Assurance

- Données de base d'assurance
- Assurance des immobilisations
- Police et valeur comptable des immo. assurées

Etats de registre

Vous pouvez utiliser les registres suivants :

- *Registre des acquisitions*: répertorie toutes les immobilisations activées pendant une période et un exercice particuliers. Répertorie des données par livre.
- *Registre des transferts entrants*: répertorie toutes les immobilisations reçues par votre société lors d'un transfert effectué à partir d'une autre société ou d'un autre service, pour une période et un exercice sélectionnés. Répertorie les données par livre.

- *Registre des transferts sortants*: répertorie toutes les immobilisations transférées par votre société vers une autre société ou un autre service, pour une période et un exercice sélectionnés. Répertorie les données par livre.
- *Registre des cessions*: répertorie toutes les immobilisations cédées pour une période et un exercice sélectionnés. Répertorie les données par livre.
- *Registre des ajustements*: répertorie tous les ajustements effectués pour les immobilisations pour l'exercice et la période sélectionnés. Répertorie les données par livre.
- *Registre des modifications*: répertorie toutes les immobilisations saisies pour une période et un exercice sélectionnés. Répertorie les données par livre.
- *Etat de règle MACRS 60/40*: répertorie les données des immobilisations à partir des livres de type Federal Tax (Etats-Unis) et Other Tax pour prendre en charge l'évaluation de la règle MACRS 60/40 pour les immobilisations concernées par l'article 1245.

Etats de traitement périodiques

Vous pouvez utiliser les états suivants :

- *Purge des immobilisations*: répertorie par livre et par société toutes les immobilisations devant être purgées pour une période spécifique.
- *Purge des écritures*: répertorie toutes les écritures d'immobilisation à purger pendant la clôture de la période.
- *Amortissement et amortissement des immobilisations incorporelles IRS Ecran 4562*: fournit les données des livres de type Federal Tax (US) se rapportant à l'amortissement et aux dotations aux amortissements au format IRS – Ecran 4562.
- *Vente du patrimoine de l'entreprise IRS Ecran 4797*: fournit des données se rapportant aux livres de type Federal Tax (Etats-Unis) au format – Ecran 4797.
- *Réintégration du crédit d'impôt à l'investissement IRS Ecran 4255*: fournit des données se rapportant aux livres de type Federal Tax (Etats-Unis) pour la réintégration des cessions d'immobilisations au format IRS – Ecran 4255.
- *Programme de crédit d'impôt à l'investissement – IRS Ecran 3468*: fournit des données se rapportant aux livres de type Federal Tax (Etats-Unis) pour les immobilisations ITC au format IRS – Ecran 3468.
- *Programme secondaire corp. AMT – IRS Ecran 4626*: fournit des données se rapportant aux livres de type Federal Tax (Etats-Unis) pour le calcul de l'AMT au format IRS – Ecran 4626.
- *Etat d'impôts différés 109 FAS*: fournit un état indiquant le composant de l'impôt différé créé par les différences de synchronisation résultant de l'utilisation de différentes règles d'amortissement dans divers livres.

- *Dotations aux amortissements prévisionnelles*: répertorie les dotations aux amortissements projetées des immobilisations dans les livres sélectionnés, les dépenses de projet pour l'année en cours ou une plage pour les deux à cinq prochaines années.

Remarque

Les états de TVA se basent sur les écrans de 1997.

Etats de consultation

Vous pouvez utiliser les états suivants :

- **Balance d'amortissement résumée du livre Financial**: fournit les données de résumé d'immobilisation des livres de type Financial (Etats-Unis) pour un compte contenant un compte naturel spécifié et un code défini pour l'utilisateur.
- *Registre des dotations aux amortissements*: fournit des données relatives à l'amortissement des immobilisations pour une immobilisation spécifiée et un livre associé pour une période comptable spécifiée.
- *Rapprochement d'amortissement cumulé par emplacement et par compte*: fournit un résumé des écritures d'immobilisation par emplacement pour une immobilisation spécifiée et un livre associé pour une période comptable spécifiée.
- *Résumé d'emplacement par livre*: fournit des données de résumé pour les immobilisations et le livre associé par segment d'emplacement.
- *Rapprochement d'amortissement cumulé par compte*: fournit un résumé des écritures d'immobilisation par compte pour une immobilisation spécifiée et un livre associé pour une période comptable spécifiée.
- *Rapprochement des coûts par emplacement et par compte*: fournit un résumé des écritures d'immobilisation par compte et emplacement pour une immobilisation spécifiée et un livre associé pour une période comptable spécifiée.
- *Rapprochement d'amortissement cumulé par emplacement et par compte*: fournit un résumé des écritures d'immobilisation par compte et emplacement pour une immobilisation spécifiée et un livre associé pour une période comptable spécifiée.
- *Etat d'inventaire*: fournit deux états qui correspondent à une liste d'immobilisations présentes mais non répertoriées et/ou des immobilisations inventoriées mais non présentes dans Infor LN.

Etats de rapprochement :

- *Rapprochement des coûts par emplacement*: fournit un résumé des écritures d'immobilisation par emplacement pour une immobilisation spécifiée et un livre associé pour une période comptable spécifiée.
- *Rapprochement des coûts par compte*: fournit un résumé des écritures d'immobilisation par compte pour une immobilisation spécifiée et un livre associé pour une période comptable spécifiée.

Annexe B
Glossaire

B

ACRS.

Voir : *système accéléré de récupération des coûts (p. 112)*

activation d'immobilisation

Une façon de déterminer si une immobilisation est en service et peut être amortie. Pour qu'une immobilisation puisse être active, elle doit être acquise.

ADR (Asset Depreciation Range) (Etats-Unis)

Une série de réglementations sur les amortissements définie par l'IRS (administration fiscale américaine) et appliquée à certaines immobilisations mises en service entre 1970 et 1981. L'ADR ne s'applique ni aux immobilisations dont la première mise en service est antérieure à 1971, ni aux biens mis en service après 1980 s'ils sont amortissables dans le cadre des lois ACRS et MACRS, ni pendant une année pour laquelle l'ADR n'a pas été choisi. L'ADR est l'un des types de réglementations qui s'excluent mutuellement et qui peuvent s'appliquer à une immobilisation. Les limites supérieure et inférieure sont définies par l'IRS pour la durée de vie des immobilisations. Une période d'amortissement utilisée à l'origine dans l'année du choix ne peut être modifiée ni par l'IRS, ni par le contribuable lors de la période d'utilisation restante de l'immobilisation.

Amortissement cumulé.

Amortissement total reconnu et enregistré pour une immobilisation depuis son achat. L'amortissement cumulé est déduit de la valeur d'origine de l'immobilisation pour obtenir la valeur nette comptable.

amortissement dégressif

Dans l'amortissement dégressif, le système calcule l'amortissement total annuel en appliquant un taux constant à la valeur nette comptable de l'immobilisation. Ce calcul aboutit à des montants d'amortissement en diminution constante. Un amortissement dégressif n'amortit pas l'immobilisation jusqu'à sa valeur résiduelle. Si vous souhaitez amortir l'immobilisation jusqu'à sa valeur résiduelle, vous devez employer l'amortissement dégressif et passer à la formule de la méthode linéaire.

amortissement du montant fixe

Méthode d'amortissement qui permet d'amortir un montant fixe. L'immobilisation est amortie dans ses livres associés à hauteur de ce montant jusqu'à ce qu'elle arrive en fin de vie ou jusqu'à ce que sa valeur résiduelle soit atteinte.

amortissement linéaire

Méthode de calcul des amortissements d'une immobilisation selon laquelle celle-ci se dépréciera d'un montant identique chaque année, calculé par la formule :

```
100/années = pourcentage
```

aucun amortissement

Aucune méthode d'amortissement n'est définie. Vous pouvez utiliser cette méthode pour une immobilisation qui ne peut pas être amortie, par exemple un bien immobilier.

compte par groupe/millésime

Utilisez des comptes de groupe pour associer et maximiser la déduction fiscale américaine sur les immobilisations soumises à l'amortissement de groupe ADR et MACRS. Vous pouvez créer un compte de groupe MACRS pour toutes les immobilisations MACRS mises en service après 1994 ou un compte par millésime ADR pour les immobilisations mises en service avant 1980. Les immobilisations d'un compte par millésime ou groupe sont amorties comme un groupe et ne sont pas soumises aux mêmes règles de cession que les immobilisations qui ne font pas partie d'un compte.

dimension

Compte d'analyse qui permet d'afficher les comptes généraux verticalement. Les dimensions donnent des informations sur le compte général.

Voir : Type de dimension.

durée de vie fiscale maximale

Nombre maximal d'années pendant lesquelles l'immobilisation du compte de groupe ADR peut être amortie. La durée de vie fiscale maximale est généralement supérieure de 20 % à la durée de vie fiscale moyenne. La durée de vie fiscale maximale n'est disponible que pour les comptes de groupe ADR.

durée de vie fiscale minimale

Durée de vie minimale des immobilisations du compte de groupe ADR. La durée de vie fiscale minimale est généralement inférieure de 20 % à la durée de vie fiscale moyenne. La durée de vie fiscale minimale n'est disponible que pour les comptes de groupe ADR.

durée de vie fiscale moyenne

Point sur lequel sont basées les durées de vie fiscales minimale et maximale. Dans certains cas, seule la durée de vie fiscale moyenne peut être définie pour un compte ADR. La durée de vie fiscale moyenne n'est disponible que pour les comptes de groupe ADR.

finances - États-Unis livre

Permet d'enregistrer des données qui ne sont pas soumises aux réglementations de la déclaration fiscale, telles que des données de comptabilité générale.

immobilisation

Biens, installations ou équipement réels utilisés de façon unique par une société pendant une durée de vie définie.

immobilisation

Moyen de production durable (plus de 12 mois) actif au bilan de la société pour calculer les amortissements. Une immobilisation est, par exemple, une usine.

ligne de répartition

Indique le modèle d'écritures ou le schéma d'intégration qui déterminera le compte de répartition pour cette partie de l'immobilisation, l'emplacement physique de l'immobilisation, la quantité ou le pourcentage de l'immobilisation à affecter à l'emplacement et au compte de répartition indiqués, ainsi que la société dans laquelle les dotations aux amortissements doivent être enregistrées.

livre d'immobilisation

Livre associé à une immobilisation. Ces livres servent à enregistrer l'amortissement et d'autres données d'écriture concernant les immobilisations de votre société. Pour chaque livre créé, précisez si les immobilisations associées au livre seront amorties ou non. Une immobilisation peut être associée à plusieurs livres et amortie de façon différente ou non amortie.

MACRS

Voir : *système accéléré de récupération des coûts modifié (p. 112)*

menu approprié

Les commandes sont réparties dans les menus **Vues**, **Références** et **Actions** ou affichées sous la forme de boutons. Dans les versions précédentes d'Infor LN et Web UI, ces commandes sont accessibles depuis le menu *Spécifique*.

méthode personnalisée

Méthode librement établie basée sur les pourcentages d'amortissement. Les pourcentages peuvent être définis en fonction des années d'utilisation ou pour chaque période d'une année d'utilisation. Dans la première période d'amortissement, le pourcentage correspondant est sélectionné et il est utilisé pour le calcul pendant toute la durée de vie fiscale des immobilisations.

schéma d'intégration

Schéma qui définit les comptes généraux et les dimensions sur lesquels les écritures d'intégration sont imputées.

système accéléré de récupération des coûts

Ensemble de règles établies en 1981 aux Etats-Unis concernant des déductions admises sur l'impôt sur le revenu et destinées à l'utilisation de biens corporels générant des bénéfices. L'ACRS est obligatoire pour les biens corporels durables mis en service après 1980 et avant 1987. L'ACRS utilise le coût de l'immobilisation pour définir la classe d'immobilisations et la période d'amortissement.

Acronyme : ACRS.

système accéléré de récupération des coûts modifié

Une édition révisée des directives de la méthode d'amortissement accéléré ACRS. Elle classe les immobilisations amortissables en une ou plusieurs périodes d'amortissement en fonction de la méthode d'amortissement sélectionnée.

Acronyme : MACRS

taxe fédérale - États-Unis livre

Permet d'enregistrer des données soumises à la législation de l'administration fiscale américaine ou IRS. Les réglementations de l'IRS imposent des méthodes d'amortissement spécifiques utilisées dans différents cas, tels que les bénéfices de l'exercice en cours ajustés (ACE) et l'impôt minimum de remplacement (AMT). Vous pouvez spécifier si le livre enregistre les données relatives au reporting AMT et à la déclaration fiscale ACE ajustée. Vous pouvez définir trois livres de type Federal Tax distincts : standard, ACE ou AMT. Il s'agit de livres distincts. Par conséquent, certains livres ou tous les livres peuvent être attachés à la même immobilisation et amortis indépendamment les uns des autres.

Valeur Article 179.

Déduction possible sur certains types de biens, comme spécifié par l'IRS. Les contribuables autres que les agents immobiliers, les sociétés de gestion ou certains loueurs indépendants peuvent ainsi réclamer une déduction pour un montant spécifié du coût d'un bien qualifié mis en service pendant l'exercice.

valeur nette comptable

Valeur d'une immobilisation calculée par soustraction de l'amortissement cumulé de sa valeur actuelle, telle qu'elle est définie sur le(s) livre(s) associé(s) à l'immobilisation. La valeur nette comptable pour les livres associés à chaque immobilisation change lorsque l'amortissement est calculé et mis à jour, ou lorsqu'un ajustement est effectué sur le coût ou l'amortissement cumulé. Si le the type de livre est **Federal Tax (Etats-Unis)**, la valeur de la Section 179 est également déduite du calcul ci-dessus.

valeur résiduelle

Montant susceptible d'être récupéré suite à la cession d'une immobilisation lorsque celle-ci a atteint la fin de sa durée de vie utile.